

JOURNAL

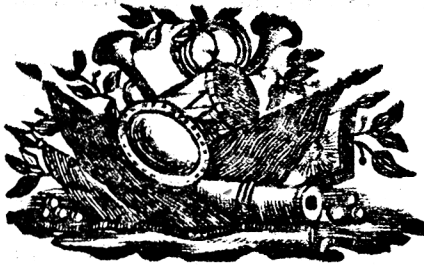
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15 JUILLET

1777.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

V

In-octavo.

*Voet (Joan.) de jure militari liber singularis,
in quo plurima ad militia, militumque jura
pertinentes controversa juxta leges &c.*

*Voet (Joan) Compendium juris juxta seriem
pandectarum, adjectis differentiis juris civilis
& canonici, &c. Lovanii.*

Voyage de Cyrus.

**Voyage de Languedoc & de Provence. fait en
l'année 1740.**

**Voyage agronomique, précédé du parfait fer-
mier, ou état général de la culture angloise,
par Mr. Fréville, 2 vol, fig. 1775.**

**Voyage pittoresque de la Flandre & du Brabant,
avec des réflexions relativement aux arts &
quelques gravures &c. par Mr. J. B. Deschamps.
Amsterdam. 1772.**

**Vrai (le) Franc-Maçon, qui donne l'origine
& le but de la Franche-Maçonnerie, par Frere
Enoch, 1773.**

**Ufong, histoire orientale, par Mr. le Baron de
Haller, traduit de l'allemand, Paris 1772.**



JOURNAL
 HISTORIQUE
 ET
 LITTÉRAIRE.
 15. JUILLET
 1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Discours choisis sur divers sujets de religion
 & de littérature, par Mr. l'abbé Maury,
 abbé commendataire de la Frénade, cha-
 noine, vicaire-général, official de Lombez,
 & prédicateur ordinaire du Roi. A Paris
 chez Lejay, & à Liege chez Demazeau
 1777. un vol. in-8°.*

ECRIRE par goût & avec goût, régler
 ses pensées & ses expressions sur les
 regles immuables de la vérité, de la sagesse,
 de la décence, de la religion, orner &
 embellir des objets aimables & précieux
 en eux-mêmes, par les beautés & les richesses
 d'une éloquence mâle & vigoureuse, est

une chose bien rare dans l'état de la littérature actuelle & une espece de phénomène digne de fixer l'attention des observateurs. C'est avec une vraie satisfaction que nous présentons ce phénomène à nos lecteurs dans les discours de Mr. l'abbé Maury. Cet orateur connu par plusieurs *éloges* qui avoient été imprimés séparément, vient de les reproduire avec des corrections & d'y ajouter des réflexions sur l'éloquence de la chaire, bien propres à former les jeunes prédicateurs & à les préserver du ton boursoufflé, emphigourique & entithetique qui constitue l'éloquence des beaux esprits du jour.

“ Quest-ce que l'éloquence ? est-ce le mi-
 „ féral métier d'imiter cet accusé, dont
 „ nous parle un poëte dans ses satyres,
 „ lequel balançoit des délits devant ses ju-
 „ ges avec des antitheses * ? est-ce le pué-
 „ rit secret de former des froids jeux de
 „ mots, d'arrondir des périodes, & de se
 „ tourmenter dans de longues veilles pour
 „ faire dégénérer une instruction sainte en
 „ un vain amusement ? est-ce donc là
 „ l'idée que vous avez conçue de cet art
 „ divin qui dédaigne les ornemens frivoles,
 „ qui domine sur les plus nombreuses assém-
 „ blées, & donne à un seul homme la plus
 „ personnelle, la plus auguste de toutes les
 „ souverainetés ? Vous cherchez la gloire ?
 „ vous la fuïez. Non l'esprit seul n'est
 „ jamais sublime, & ce n'est que par la
 „ véhémence des passions qu'on peut être
 „ éloquent. Comptez tous les orateurs illustres,

* *Crimina*
qui rasis li-
brat in anti-
zhetis. Perf.
 fat. 1.

„ tres, trouverez - vous parmi eux des écri-
 „ vains ingénieux, diferts, épigrammati-
 „ ques ! Ah ! ces hommes immortels se
 „ bornoient à émouvoir & à persuader, &
 „ c'est pour avoir toujours été simples qu'ils
 „ feront toujours grands. Eh quoi ! vous
 „ voulez marcher sur leurs traces, & vous
 „ vous abaissez aux dégradantes prétentions
 „ d'un rhéteur ! & vous comparez en
 „ suppliant qui mendie des suffrages devant
 „ ces mêmes hommes qui devoient trembler
 „ à vos pieds ! Relevez-vous de cette igno-
 „ minie : soiez éloquent par zele au lieu
 „ de n'être qu'un déclamateur par vanité,
 „ & croiez que le moien le plus sûr de bien
 „ prêcher pour soi, c'est de prêcher utile-
 „ ment pour les autres. L'esprit plaît dans
 „ une épigramme ou dans une chanson ;
 „ mais il ne produit jamais de grands effets
 „ dans une nombreuse assemblée, & la vraie
 „ éloquence proscriit toutes les pensées trop
 „ fines ou trop recherchées pour frapper le
 „ peuple. Eh ! qu'est-ce en effet un trait
 „ brillant pour émouvoir ou pour échauffer
 „ une multitude qui ne présente d'abord à
 „ l'orateur qu'une masse étendue & immo-
 „ bile, & qui bien loin de partager les sen-
 „ timens de celui qui parle, lui accorde à
 „ peine une froide & sévere attention ? „

Ce discours sur l'éloquence ne contient
 pas seulement des préceptes, mais il présente
 encore la réalifation de ces préceptes dans
 le genre d'éloquence propre aux grands ora-
 teurs du siecle de Louis xiv. Parmi les

Réflexions
 analogues à
 celles - ci
 Octob. 1773.
 p. 245. ---
 F'ev. 1774.
 p. 107.

différens caractères de ces orateurs, celui de Bourdaloue est tracé d'une manière bien digne de cet homme célèbre qui conserve toujours le premier rang parmi ceux qui ont couru la même carrière. " Ce qui me
 „ plaît , ce que j'admire principalement
 „ dans Bourdaloue , c'est qu'il se fait ou-
 „ blier lui-même ; c'est que dans un genre
 „ trop souvent livré à la déclamation ,
 „ il n'exagère jamais les devoirs du chris-
 „ tianisme , ne change point en préceptes
 „ les simples conseils , & que sa morale peut
 „ toujours être réduite en pratique ; c'est la
 „ fécondité inépuisable de ses plans , qui ne
 „ se ressemblent jamais , & l'heureux talent
 „ de disposer ses raisonnemens avec cet or-
 „ dre dont parle Quintilien , lorsqu'il com-
 „ pare le mérite d'un orateur à l'habileté
 „ d'un général qui commande une armée * ;
 „ c'est cette logique exacte & pressante qui
 „ exclut les sophismes , les contradictions ,
 „ les paradoxes ; c'est l'art avec lequel il
 „ fonde nos devoirs sur nos intérêts , & ce
 „ secret précieux que je ne vois guère que
 „ dans ses sermons de convertir les détails
 „ des mœurs en preuves de son sujet ; c'est
 „ cette abondance de génie qui ne laisse rien
 „ à imaginer au-delà de chacun de ses dis-
 „ cours , quoiqu'il en a composé au moins
 „ deux , souvent trois , quelquefois même
 „ quatre sur la même matière , & qu'on ne
 „ sâche après les avoir lus auquel de ces
 „ sermons donner la préférence ; c'est la
 „ simplicité d'un stile nerveux & touchant ,
 „ naturel & noble , la connoissance la plus

* *Est velut*
imperatoria
virtus.
 Quint. in-
 tit. 2.

„ Profonde de la religion , l'usage admirable
 „ qu'il fait de l'écriture & des peres : enfin
 „ je ne pense jamais à ce grand homme sans
 „ me dire à moi-même : Voilà donc jus-
 „ qu'où le génie peut s'élever quand il est
 „ soutenu par le travail ! „

L'abbé Maury caractérise ensuite l'éloquen-
 ce de Massillon que l'esprit de parti a voulu
 placer au-dessus de Bourdaloue , mais les
 bons juges ne le lui ont pas égalé. Nous
 transcrivons ici ces différens portraits pour
 servir de suite au parallèle que nous avons
 fait ailleurs * de ces deux célèbres ora-
 teurs. “ Massillon a rarement des traits
 „ sublimes , mais il est au-dessous de sa pro-
 „ pre renommée comme orateur ; il est sans
 „ doute au premier rang comme écrivain ,
 „ & nul n'a porté le mérite du stile à un
 „ plus haut degré de perfection : il s'est oc-
 „ cupé de cette partie de l'éloquence jusqu'à
 „ la fin de ses jours. On trouva dans son
 „ porte-feuille après sa mort douze éditions
 „ de ses sermons qu'il retouchoit sans cesse
 „ depuis sa promotion à l'épiscopat , & qui
 „ par conséquent n'ont jamais été prononcés
 „ en chaire tels que nous les lisons aujour-
 „ d'hui. Massillon avoit conservé dans sa
 „ vieillesse toute la pureté de son goût ; mais
 „ il avoit perdu toute la vivacité de son
 „ imagination , & il travailloit beaucoup plus
 „ alors le stile que le fonds de ses discours ;
 „ aussi ne voulut-il jamais revenir à son
 „ petit carême qu'il avoit écrit d'abord avec
 „ plus de soin , & je ne crois point attaquer

* Août

1771, p. 92.

--- Mai

1772, p 325.

--- Octob.

1773, p.

244.

„ la gloire de l'immortel Maffillon , je pense
 „ au contraire lui rendre ici un nouvel
 „ hommage en ofant avancer que ce petit ca-
 „ rême cité long - tems comme son chef-
 „ d'œuvre , me paroît l'une de ses plus foi-
 „ bles productions oratoires. Tous les plans
 „ de Maffillon se reffemblent , & outre cette
 „ monotonie dont on est frappé quand on lit
 „ ses sermons de fuite , il s'y borne ordina-
 „ rement à combattre les prétextes , & n'entre
 „ peut-être pas assez avant dans le fonds de
 „ ses sujets Souvent cet excellent au-
 „ teur trompé par sa fécondité ne nourrit
 „ point assez d'idées son stîle enchanteur ,
 „ & il perdrait beaucoup fans doute s'il étoit
 „ jugé sur cette maxime de Fénelon : *un*
 „ *bon discours est celui où on ne peut rien*
 „ *retrancher fans couper dans le vif.* Quel-
 „ quefois ses raisonnemens sont dénués de la
 „ justesse , de la force , peut-être même de
 „ la gravité qu'il étoit si digne de leur don-
 „ ner „

Après avoir parlé de Saurin qu'on doit
 nommer à la tête des prédicateurs de la se-
 conde classe , Mr. Maury fait quelques obser-
 vations sur les prédicateurs anglois. On fait
 que les Anglois ont cru pouvoir opposer aux
 Bourdaloue & aux Maffillon le fameux Til-
 lotson , archevêque de Cantorbéry. Comme
 les discours de cet orateur sont peu connus ,
 & qu'on ne fait pas communément sur quoi
 porte sa grande célébrité , l'abbé Maury a
 rendu service au public en définissant le mé-
 rite de ces sermons qu'il assure avoir lus

avec la plus sincère impartialité, & nous n'avons pas de peine à l'en croire. " Tillotson est un excellent écrivain. Son principal mérite est dans le stile; il doit par conséquent perdre beaucoup dans une traduction où l'expression mere dispaeroit, & surtout avec un traducteur tel que Barbeirac qui n'eut jamais ni élévation, ni couleur, ni chaleur, ni élégance; mais en avouant tous les défauts de cette version françoise, le fonds des sermons de l'archevêque de Cantorbéry y reste toujours à une distance infinie des discours de Massillon & de Bourdaloue. Tillotson est plus théologien que moraliste; il n'a guere traité que des sujets de controverse; il n'emploie que les formules languissantes du syllogisme ou de la dissertation; il ne connoit qu'une méthode sèche & monotone. Je ne trouve point de mouvemens oratoires dans ses discours, point de grandes idées, point de traits sublimes: ordinairement il fait une division de chaque paragraphe, & il y a trente ou quarante sous-divisions dans chacun de ses sermons; ses détails sont arides, subtils, & souvent ils manquent de noblesse. Enfin Tillotson est tellement étranger à l'art de l'éloquence, qu'il ne fait presque jamais ni exorde ni peroraison. Est-ce donc là l'orateur que l'on ose opposer à nos orateurs françois? „

“ Mais ne nous bornons point à des critiques vagues, & hâtons-nous de les motiver. Dans son sermon sur les préjugés contre

„ tre la religion , Tillotson se fait une ob-
 „ jection tirée de l'opposition que l'homme
 „ trouve entre ses devoirs & ses penchans ;
 „ & cette objection il la copie de la tragé-
 „ die de *Mustapha* , de Fulke Lord-Broode ,
 „ dont il cite en chaire une tirade de vers .
 „ Une pareille citation est-elle digne de la
 „ majesté d'un temple ? *Les passions* , ajoute-
 „ t-il , *sont une espece de glù qui nous atta-*
 „ *che aux choses basses & terrestres . . . A pei-*
 „ *ne peut-on passer dans les rues , j'en parle*
 „ *par expérience , sans que les oreilles soient*
 „ *frappées de juremens & d'imprécations*
 „ *horribles qui suffiroient pour perdre une*
 „ *nation quand elle ne seroit coupable que*
 „ *de ce crime ; & ce ne sont pas seulement*
 „ *les laquais qui vomissent de tels discours*
 „ *blasphématoires , ils sortent aussi de la bou-*
 „ *che des mattres .* Ailleurs , pour prouver
 „ qu'il faut croire les mysteres de la reli-
 „ gion , quoique l'on ne puisse jamais les
 „ comprendre avec évidence , Tillotson s'ex-
 „ prime ainsi : *on mange , on boit tous les*
 „ *jours , bien que personne , à mon avis ,*
 „ *ne puisse démontrer que son boulanger ,*
 „ *son brasseur & son cuisinier n'ont pas mis*
 „ *du poison dans le pain , dans la bierre ou*
 „ *dans la viande .* C'étoit ainsi que Tillot-
 „ son exerçoit le ministere de la parole dans
 „ le siecle des Dryden , des Addison , des
 „ Waller , des Milton , & en présence de ce
 „ même Charles II , qui avoit entendu dès
 „ son enfance les plus illustres orateurs fran-
 „ çois . O Louis XIV ! qu'aurois-tu donc

„ pensé, si les ministres des autels t'avoient
 „ parlé ce langage au milieu de ta cour ?
 „ Quelle eût été ta surprise si ton oreille
 „ accoutumée aux accents majestueux de
 „ Bossuet, au ton noble & véhément de Bour-
 „ daloue, à l'insinuante mélodie de Massil-
 „ lon eût été frappée de cette élocution
 „ grossière & barbare ? . . . Tillotson n'é-
 „ crit pas avec plus de modération que de
 „ noblesse ; à chaque page de ses discours
 „ on aperçoit le fanatisme d'un protestant
 „ qui veut plaire à la populace. A la fin de
 „ son sermon sur l'amour du prochain, il
 „ fait une espece de récapitulation pour ap-
 „ pliquer la morale de son sujet à l'église
 „ romaine. Qui ne croiroit qu'une matière
 „ si touchante va lui inspirer des sentimens
 „ tendres & même généreux ? Voici pour-
 „ tant ce qu'il conclut après avoir prouvé
 „ longuement la nécessité d'aimer tous les
 „ hommes. *Toutes les fois que nous parlons*
 „ *de la charité, & de l'obligation de s'ai-*
 „ *mer les uns les autres, nous ne saurions*
 „ *nous empêcher de penser à l'église romai-*
 „ *ne ; mais elle doit se présenter à notre*
 „ *esprit particulièrement aujourd'hui, qu'elle*
 „ *vient de nous découvrir tout fraîchement,*
 „ *& d'une maniere authentique, les senti-*
 „ *mens où elle est à notre égard, par le*
 „ *complot charitable qu'elle tramait contre*
 „ *nous (prétendue conspiration de 1678)*
 „ *complot qui est tel qu'il doit faire bourdon-*
 „ *ner les oreilles de tous ceux qui l'enten-*
 „ *dront raconter, décrier éternellement le*

„ papisme , & le faire regarder avec horreur
 „ & exécution jusqu'à la fin du monde. Quel
 „ stîle ! quels sentimens ! quelle bonne foi !
 „ quelle logique ! „

D'après ces observations l'abbé M. se croit fondé à décider que le vrai goût de l'éloquence n'existe pas chez les Anglois. Il leur adresse à cette occasion une apostrophe, qui en les humiliant, ne laissera pas de les flatter ; la gloire de cette nation illustre est d'ailleurs fondée sur des titres si grands & si vrais, qu'elle peut se passer de ceux qu'elle n'a pas. Ils diront peut-être avec une fiere indifférence : Qu'ils voient sans peine les arts triompher en Italie, & l'éloquence parmi les françois (a), mais qu'ils se réservent la domination des mers, & la gloire d'enchaîner au-delà de l'immense Océan, un nouveau monde armé de ses fureurs & de ses richesses contre les auteurs de son existence & de sa puissance (b). “ Insulaires
 „ fameux ! Ce n'est point le génie, c'est le
 „ génie oratoire qui vous manque *, pou-
 „ vons-nous vous dire comme autrefois Ci-
 „ ceron à quelques-uns de ses contempo-
 „ rains. L'esprit humain doit une immor-
 „ telle reconnoissance à vos sublimes dé-
 couvertes

* *Illis non ingenium, sed oratorium ingenium desuit.*

(a) *Excudent alii spirantia mollius æra
 Credo equidem, vivos ducent de marmore vultus,
 Orabunt causas melius. 6. æneid.*

(b) *Pacificque imponere morem,
 Parcere subjectis & debellare superbos. Ibid.*

„ couvertes sur la lumiere , sur la gravita-
 „ tion , sur l'électricité , sur l'aberration des
 „ étoiles ; mais que votre orgueil ne s'offense
 „ point , si nous contestons la prééminence à
 „ vos orateurs. L'éloquence , la compagne
 „ ordinaire de la liberté , est inconnue dans
 „ vos contrées. Gardez - vous d'affecter un
 „ faux & barbare mépris pour les dons que
 „ vous a refusé la nature. Tournez vos
 „ regards vers les modeles de l'antiquité , &
 „ à l'exemple de la Grece & de Rome ,
 „ ajoutez à la gloire des belles actions qui
 „ sont si communes dans vos climats , le mé-
 „ rite non moins honorable peut - être de
 „ savoir les célébrer „.

Les moïens que l'abbé M. suggere aux
 candidats de l'éloquence sacrée , les sources
 qu'il leur indique , ne peuvent manquer de
 les conduire au but où ils aspirent. Si des
 philosophes ont trouvé de quoi se nourrir ,
 se consoler , s'instruire & s'éclairer dans les
 livres saints , quel fond de richesses un ora-
 teur chrétien ne doit-il pas espérer d'y trou-
 ver ? “ C'est en lisant sans cesse l'écriture
 „ sainte qu'on apprend à parler cette lan-
 „ gue spirituelle qui répand tour-à-tour dans
 „ un sermon , des images touchantes , ina-
 „ jestueuses ou terribles. Ne regardons ja-
 „ mais comme une triste contrainte l'heu-
 „ reuse nécessité de fondre le texte sacré dans
 „ nos compositions. La bible est pour les
 „ prédicateurs ce qu'est la mythologie pour
 „ l'élocution des poètes. On trouve dans les
 „ livres saints des pensées si sublimes , des

„ expressions si énergiques, des peintures si
 „ éloquentes, des allégories si heureuses, des
 „ sentences si profondes, des élans si pa-
 „ thétiques, des sentimens si tendres, qu'il
 „ faudroit se les approprier par goût, si on
 „ étoit assez à plaindre pour ne les point re-
 „ chercher par zele & par piété. Un ora-
 „ teur chrétien peut & doit même s'empa-
 „ rer de toutes les richesses qu'il découvre
 „ dans les livres divins; c'est-là que le pla-
 „ giat lui est permis, & plus il y puise des
 „ trésors, plus ses auditeurs lui savent gré
 „ de ses larcins. Les citations des auteurs
 „ inspirés deviennent pour un orateur chré-
 „ tien des autorités qui rendent son minis-
 „ tere plus auguste, & des témoignages qu'il
 „ va chercher dans le ciel ou dans l'enfer
 „ pour instruire la terre. Malheur ! malheur
 „ à lui s'il rougit de l'évangile au moment
 „ même où il l'annonce, & s'il a l'indé-
 „ cente & criminelle condescendance de n'o-
 „ ser nommer Jesus-Christ dans cette chaire
 „ où il vient occuper sa place „

Le tableau que Mr. Maury trace de la plû-
 part des prédicateurs modernes, n'est pas
 bien flatteur. Vrais automates ils rendent
 machinalement les pensées, les paroles & les
 mouvemens d'autrui, pirates de l'éloquence
 ils enlèvent les richesses des maîtres de l'art
 & s'en parent aux yeux de la multitude com-
 me d'un bien propre. C'est bien le vrai cas
 de dire : *Populo imposuimus, & oratores*
visti sumus. “ L'usage de réciter par cœur
 „ a introduit dans la carrière de l'élo-
 quence

„ Quence sacrée cette foule de prédica-
 „ teurs qui par paresse , ou par défaut de
 „ talens , débitent les sermons d'autrui. Pour
 „ eux tous les travaux du ministère se bor-
 „ nent à l'effort pénible & dégoûtant de
 „ graver dans leur mémoire des discours
 „ qu'ils n'ont point eu la peine ou le plaisir
 „ de composer. La mémoire égale tous les
 „ orateurs chrétiens aux yeux du peuple,
 „ & sert de supplément au génie „. La ré-
 flexion suivante sur la différence de la déclama-
 tion & de la lecture est d'une vérité sen-
 sible : “ Si jamais les ministres de l'évangile
 „ vouloient se contenter de lire en chaire
 „ les instructions chrétiennes , ils auroient
 „ moins d'auditeurs , & leurs discours moins
 „ de succès , parce que la mémoire ressemble
 „ à une inspiration soudaine , au lieu que
 „ la lecture n'est qu'une froide communi-
 „ cation „.

Parmi le grand nombre de préceptes que
 l'abbé M. rassemble en rhéteur habile & qui
 fait donner l'exemple de l'exécution , il en est
 quelques-uns qui ne sont pas présentés avec
 assez de précision & de clarté , d'autres qui
 ne promettent qu'un effet très-foible , &
 qu'un prédicateur qui vise aux grands mou-
 vemens , peut négliger sans conséquence ; d'au-
 tres enfin sont trop généralisés & confondent
 le génie oratoire en général , avec le ton &
 la manière que l'orateur doit adopter dans
 des circonstances particulières , déterminées
 par le sujet qu'il traite & par les personnes
 auxquelles il parle. Il s'enthousiasme quelque-
 fois

fois en faveur de certains auteurs, de manière à se dissimuler des défauts très-réels, qui demanderoient au moins quelques modifications dans l'éloge qu'il fait de leur éloquence. Ce qu'on trouvera peut-être de plus propre à esluier quelque critique un peu forte, c'est que tandis que Mr. l'abbé se déclare avec ardeur contre l'affectation, les antitheses, les phrases recherchées, les tours de force, les expressions impropres &c, il n'a pas réussi à s'en défendre constamment lui-même. Tant a de force l'impulsion de l'exemple, & la gloire de ceux qui malgré ces défauts portés à un excès révoltant, sont parvenus à dominer la littérature, à en changer les taches en beautés, & les fautes en modeles. Il arrive dans les arts & les sciences comme dans la morale; on voit le bien, on l'aime, on en conseille la pratique aux autres, & on n'a pas toujours le courage de le pratiquer soi-même.

letam. l. 8.

*Videa meliora proboque,
Deteriora sequor.*

Nous parlerons l'ordinaire suivant des pagnégériques contenus dans ce recueil.



Observations

Observations impartiales sur la guerre actuelle des Anglois avec leurs colonies.

L n'y a peut-être jamais eu de guerre à laquelle les nations neutres se soient plus vivement intéressées, dont elles aient suivi les événemens avec plus d'attention & d'inquiétude que celle qui divise aujourd'hui la Grande-Bretagne & l'Amérique du Nord. Le vœu de presque tous les peuples de l'Europe est en faveur des colons, le sein même de la mere patrie est déchiré par une faction puissante qui combat les vûes du Monarque & du Sénat national, & se déclare contre la dépendance & les loix. C'est sur cette grande controverse que nous nous permettrons de faire quelques réflexions. Nous envisagerons la chose en philosophe, en politique, en chrétien.

Tandis que le peuple isole les événemens, & ne fixe son attention que sur ce qui se passe sous ses yeux, le philosophe parcourt la chaîne & la suite de l'histoire humaine, il apprécie les choses non pas précisément par ce qu'elles sont, mais par ce qu'elles peuvent devenir, par le germe & le principe des événemens qu'elles renferment, il considère les intérêts particuliers d'une nation sous le rapport qu'ils ont avec la félicité générale de l'homme en société, & l'influence qu'ils ont sur la sécurité publique. C'est sous

cet aspect qu'il juge les révolutions, qu'il s'y intéresse, qu'il condamne ou approuve ceux qui en sont les moteurs, sans consulter l'esprit de parti, ni la rivalité des nations :

Aeneid.

Tros Rutulisyè fuat, nullo discrimine aguntor.

Or, est-il bien difficile de s'apercevoir à quoi se réduit la constitution de quelque société que ce puisse être, s'il appartient au peuple de juger de la légitimité & de la sagesse des loix ? Monarchie ou république, l'autorité d'un seul ou de plusieurs, cela est égal relativement à la soumission des membres de la société (a). S'il est permis de mépriser les ordres du Monarque, il est permis de mépriser ceux des sénateurs & des magistrats. Républiques & monarchies, vous êtes donc également intéressées à la conservation & à l'observation des loix, à la dépendance & à la soumission des peuples dans l'ordre

(a) " En quelques mains que soit remise la souveraineté, dit Mr. Moreau dans ses excellens principes de morale & de politique, elle est toujours de la même nature, elle n'est en elle-même que ce pouvoir absolu qui nécessite l'obéissance & triomphe de tous les obstacles. Dans la Démocratie, quand le peuple a parlé, il n'est point de résistance qui puisse arrêter l'exécution de ses ordres ; & l'Aristocratie de Venise est peut-être le gouvernement le plus absolu qui soit en Europe. Non, il n'est point de constitution où l'homme puisse être soumis à des volontés arbitraires ; mais il n'en est point aussi où il ne doive être subjugué par la loi „ *Princ. de mor. & de polit.* Pag. II.

dre politique. Mais si pour l'impôt d'un fol, mis sur une marchandise de luxe, il est permis de rompre tous les liens qui forment l'ensemble & les rapports de la société, si pour repouffer la charge d'une contribution si legere, les sujets les plus vils sont autorisés à s'ériger en législateurs souverains, à renverser la couronne de dessus la tête du Monarque, à jeter dans la mer la propriété de leurs concitoyens, à dégrader & à insulte les dépositaires des loix, à mettre à mort les protecteurs de l'ordre & de la tranquillité publique; qu'on nous dise sur quoi se fonde la conservation des empires, & sur quels fondemens on a prétendu établir la durée de la société humaine.

Mais la liberté de l'homme n'est-elle pas un droit naturel & imprescriptible? Voilà le cri de guerre des Américains, & de leurs partisans, voilà la réponse à tout ce que les principes de l'évangile, de la vraie philosophie & de la saine politique opposent aux fureurs & aux désordres de l'anarchie. Qu'est-ce que la liberté de l'homme? en quoi consiste cette liberté qui inspire des enthousiasmes si violens & dont on n'a pas même une notion juste? N'avoir pas de maître auquel on soit obligé de rendre obéissance, ne pas reconnoître de loix, dont l'observation soit indispensable, secouer le joug au premier mouvement d'un mécontentement, fut-ce le plus juste, inonder tout un hémisphere du sang de ses concitoyens, établir sur les débris de la constitution nationale un

gouvernement arbitraire, folâtre & éphémère &c; ah! si c'est-là l'idée & la définition de la liberté, le sage la réprouve, le philosophe ami des hommes la dévoue à l'abîme comme le fléau & la destruction de la société; jamais les loix n'ont été plus nécessaires que pour contenir les sectateurs effrénés de cette liberté meurtrière :

Hor. a. p.]

In vitium libertas excidit & vim dignam lege regi.

Le philosophe néanmoins ne s'arrête pas à ces considérations générales, il porte son attention sur les motifs & les prétextes de ces auteurs d'une liberté tumultueuse & acéphale. Il voit dans les grands tableaux des anciennes histoires que jamais les colonies de Sparte, de Tyr, de Carthage, de Rome n'ont joui des prérogatives de la patrie mère. Si la *Colonia Agrippina* avoit prétendu avoir des députés au sénat, si les Romains transplantés en Dacie, en Pannonie, dans les Gaules, avoient protesté contre les loix de Rome, cette fière dominatrice du monde les eût traité comme les complices de Cethegus & de Catilina. Le philosophe va encore plus avant, il pénètre les motifs de cette prétention à la députation & à la représentation dans l'assemblée des pères conscrits de la nation, il découvre que le but unique de cette demande illégale, étoit de renforcer le parti de l'opposition qui divisoit la métropole & qui, pour triompher de la constitution, n'avoit besoin que d'être renforcé par un bon nombre

bre d'esprits factieux que l'Amérique eût envoyé à leur secours.

L'événement , suivant l'expression d'un ancien , est le maître des fots , mais le sage ne dédaigne pas de le consulter lorsqu'il tient évidemment & invinciblement aux causes qu'il se propose de rechercher. Or , que penser de la prétendue oppression des Américains lorsqu'au moment de leur révolte on les voit couvrir l'Océan de leurs navires & jouter sur les deux élémens contre les forces de la mere-patrie , eux dont l'existence n'est que de deux jours , contre la fiere Albion devenue redoutable par vingt siècles de valeur & de génie ? De pareils effets peuvent-ils naître d'un gouvernement oppressif ? & si l'Angleterre a des reproches à essuier , n'est-ce pas d'avoir laissé croître à ce degré de grandeur & de puissance des enfans dénaturés & ingrats ?

Analysant ensuite les moïens dont la rébellion s'est servie pour établir son regne , & comparant sa conduite tortueuse & obscure , ses fureurs basses & brutales (a) , son

D d 3

*Eventus
stultorum
magister.
Fab. max.*

(a) Lisez les incendies , les assassinats , les massacres , les cruautés en tout genre exercés tant contre les officiers publics que contre les particuliers , dans les journaux du 15 Janvier 1776. p. 123. --- 15. Septemb. 1776 p. 128. --- 15 Novemb. 1776 p. 452. --- 1 Janv. 1777. p. 65. --- 15 Janv. p. 142. --- 15 Fevr. p. 301. p. 535. &c. &c. A ces horreurs les rebelles en ont opposé de purement imaginaires de la part des royalistes ; mais l'imposture s'est incontinent démentie par des faits

langage plein de morgue & d'insulte (a), avec la dignité que le Monarque & ses ministres ont mis dans leurs actions & leurs discours, le philosophe plaint les hommes simples qui se laissent séduire par les turbulens hérauts d'une liberté chimérique, & déteste les hommes méchans qui immolent à des vûes particulières la gloire de leur patrie & le bonheur de leurs concitoyens. Tel est le jugement que le sage porte de la cause de ces colons inquiets, en faveur desquels le vulgaire déploie tant de zèle & d'ardeur, qu'il n'est presque pas prudent de lui montrer

faits contradictoires & la déclaration de témoins oculaires. Tandis qu'un grand nombre de royalistes ont péri du dernier supplice, aucun rebelle n'a encore été puni de quelque genre de châtiment que ce puisse être. Si on ne pénétrait pas la politique du gouvernement, on y soupçonneroit de la foiblesse.

(a) En voici un échantillon pris au hasard, de la gazette de Virginie art. de Boston. 20 Mars.
 " Notre vieille connoissance, le lord Dunmore
 „ a eu le bonheur d'arriver à St. James le 20 du
 „ même mois; il eut aussi une conférence où il
 „ n'aura pas manqué de lécher son Souverain de
 „ la tête aux pieds inclusivement. On nous parle
 „ dans cette même lettre d'un plan formé pour
 „ nous rapatrier avec notre marâtre : ce plan,
 „ s'il existe, ne sauroit être l'ouvrage du ministre,
 „ tere, qui a cherché à nous opprimer, ou bien
 „ l'on doit conclure qu'il est dicté par la crainte.
 „ Ce n'est pas des pour parlers qu'il faut avoir
 „ avec de pareilles gens, ce n'est qu'à coup d'é-
 „ triviers qu'on peut leur faire entendre raison,
 „ & nous espérons bien leur donner dans cette
 „ campagne des leçons convenables. Toutes
 les harangues & écrits des rebelles sont conçus sur le même ton.

trer l'équité & la raison : il l'est davantage de le mépriser & de fuir.

*Cætusque vulgares, & udam
Spernit humum, fugiente pennâ. Hor.*

Mais si la fédition des Américains n'a rien qui puisse la justifier au tribunal de la bonne philosophie, fera-t-elle admettre ses raisons au tribunal de la politique ? J'entends de cette politique qui éclaire l'Europe sur ses intérêts propres, & qui en même-tems découvre aux colonies leur destinée future si jamais ils viennent à s'affranchir du joug de l'Angleterre.

L'indépendance des colonies du Nord pour s'étendre à celles du Midi n'a que l'espace à franchir, les choses n'y mettent aucun obstacle. Pour contenir l'Amérique depuis le Nord de la Californie jusqu'au détroit de Magellan il n'y a peut-être pas 15000 hommes de troupes réglées aux ordres du Roi d'Espagne ; l'époque de leur destruction ou de leur renvoi en Europe, sera la volonté & la résolution des colons, encouragés par les succès des rebelles septentrionaux, & puissamment secondés par ces nouveaux républicains, qui dans la crainte du ressentiment des Anglois, & pour affermir leur indépendance, se lieront de la manière la plus étroite avec les insurgens du Midi. Alors s'élèvera entre les deux hémisphères une barrière impénétrable aux Européens autant que les Américains voudront la tenir fermée. Alors non-seulement toutes les richesses, toutes

les productions du nouveau monde , mais encore de la Chine , du Japon & des anciennes Indes feront absolument & irrévocablement dévolues aux Américains. Maîtres des ports du Mexique , du Chili & du Pérou , faisant à travers l'océan pacifique en deux mois avec des vents toujours favorables , des voyages qui nous coutent des années , au milieu des plus horribles tourmentes ; recevant sans peine & sans danger d'un côté le sucre , l'indigo & les fruits délicieux , & de l'autre les épiceries , les pierres précieuses & les toiles fines ; attirant ainsi à eux par la seule volonté les jouissances des deux hémispheres , deviendront avant peu les arbitres de notre destinée ; ils disposeront seuls du commerce des deux mondes. Ce n'est plus par le Caire , ni par le cap de Bonne-Espérance que nous viendront les trésors de l'Afrique , ou les productions parfumées de l'Asie ; c'est par les comptoirs qui s'établiront dans les mers de l'Amérique.

Tant mieux , répondent quelques hommes peu instruits des secrets du cœur humain ; si les Américains engloutissent tout le commerce des deux Indes , ils nous apprendront à nous passer de tant d'objets de luxe & de crapule qui abatardissent la constitution des Européens & dévastent leurs mœurs. Mais peut-on ignorer que les besoins factices deviennent des besoins réels , & qu'on se passeroit aujourd'hui aussi difficilement dans nos grandes villes des productions étrangères que des productions territoriales , si on excepte celles qui sont de

premiere necessité ? renoncera-t-on à l'or , à l'argent , aux diamans , au thé , sucre , café , cacao , toiles d'inde &c. lorsqu'il faudra les acheter des Américains qui y mettront tel prix , tel impôt qu'ils jugeront convenir ? & avec quoi les païerons-nous , s'écrie un politique célèbre , *misérables regrattés que nous sommes , aux propriétaires du Pérou , aux dominateurs du Brésil ?* Je passe sous silence l'humiliation de la plus belle & de la plus noble partie du globe , de l'ancienne Europe , mere des arts , & dominatrice des nations , devenue sous ce point de vûe politique , une dépendance des Américains , ses colons & ses tributaires. (a).

(a) Quelques hommes superficiels croient voir un danger égal dans la puissance des Anglois. Mais tandis que l'Angleterre possèdera ses colonies , son commerce s'animant dans le centre de l'Europe , ne peut cesser de faire la jouissance de toute l'Europe . . . Si jamais son commerce avec les Indes pouvoit devenir exclusif , il n'alarmeroit pas plus les autres nations européennes , que le commerce des épiceries exclusivement échû aux Hollandois. L'Espagne seule est maitressè de tout l'or de l'Amérique , & les nations voisines en attirent plus à elles que l'Espagne n'en conserve. Tous les peuples de l'Europe sont unis par les liens d'une société & d'une communication indissoluble : les considérations politiques & les intérêts particuliers des états n'y dérogeront jamais , tout conspire à les resserrer & à les affermir. George III est-il plus puissant , plus redoutable que Charles-Quint , que Philippe II , seul possèssèur de l'Amérique ? a-t-il plus d'ambition que Louis XIV ? La politique des rebelles cherche toujours à faire oublier les dangers réels par des dangers factices. Cromwel couvroit sa tyrannie du prétexte de la tyrannie du bon Roi Charles.

Voilà ce que la politique en considérant la révolution qui se forme en Amérique, pré-fagit à l'Europe (a). Mais que prévoit-elle à l'égard des colons eux-mêmes ? Le joug que les Adams & les Hancock préparent à leurs concitoyens, sera-t-il plus doux, plus loial que celui du Roi George, le Prince le plus sobre, le plus pacifique, le plus modéré qui soit monté sur le trône des Edouards & des Henri ? Le congrès sera-t-il plus juste que le parlement ? Les sentimens qui font germer & fleurir le bonheur des peuples, seront-ils mieux développés, mieux dirigés dans le cœur de quelques marchands ambitieux que dans celui d'un grand Roi, & d'une noblesse magnanime, qui éclairant & maintenant la législation dans le sein de la mère-patrie, n'a dans les provinces américaines aucun intérêt particulier opposé à l'intérêt public ? Voyez la Suède précipitée du faite de la gloire dans l'état de l'impuissance la plus méprisable, au moment qu'elle s'est donnée une multitude de maîtres, affoiblie par les divisions, les rapines, le despotisme des prétendus peres de la patrie ;

(a) Il faut rendre justice à la politique éclairée de la France & de l'Espagne. L'œil du ministère une fois fixé sur les suites de la rébellion américaine, rien n'a pu le départir d'une neutralité scrupuleuse. Des vûes moins solides & moins étendues eussent envisagé le plaisir d'une vengeance particulière & momentanée comme préférable à la prospérité générale de l'Europe & sa destinée dans la chaîne des siècles futurs.

voiez-la , renaître , reprendre ses forces sous le gouvernement d'un Monarque (a).

Maintenant si je viens à considérer cette matiere sous le point de vûe où elle m'est montrée par les maximes & l'esprit du christianisme , je ne puis qu'être dans un étonnement étrange , en entendant tous les jours des hommes faisant profession de religion & de piété , des ministres du Seigneur , de pieux solitaires consacrés à Dieu par des vœux qui expriment la perfection de la morale chrétienne , en entendant , dis-je , tant de personnes dévouées à l'évangile , exalter & prôner une rébellion condamnée formellement par les loix les plus expressees de l'évangile. Quel jugement porter donc aujourd'hui de ces maximes , autrefois si cheres aux chrétiens qu'ils les ratifioient par l'effusion de leur sang ? *Qu'il faut obéir à nos maîtres lorsqu'ils abusent de leur autorité ; qu'il faut obéir aux hommes que Dieu a placés sur nos têtes comme on obéit à Dieu lui-même ; que c'est résister à l'ordre public établi par Dieu que de résister à l'auto-*
rité

(a) “ La Suède , dit Mr. Linguet , secoue le joug d'une aristocratie humiliante & despotique , comme le font toutes les aristocraties ; cherche un refuge dans l'autorité absolue d'un seul , contre les inconvéniens du pouvoir borné & divisé ; & renouvelle , en partie , l'exemple déjà bien authentiquement consacré par ses voisins , d'un peuple qui se donne un maître , pour n'avoir plus à gémir sous mille tyrans , , .

rité (a). La loi de Dieu n'est-elle pas immuable, invariable, éternelle ? Est-ce bien l'esprit national qui doit nous en faire souhaiter ou approuver la transgression ? On désire, dit-on, que l'Angleterre soit humiliée. A la bonne heure. Si ces fiers insulaires abusent de leur puissance à l'égard d'une nation indépendante, je puis approuver la vengeance de cette nation & applaudir à ses victoires, mais je ne puis sans désavouer la morale que je professe, désirer qu'il y ait des rebelles ou que des rebelles soient heureux.

Penfer & écrire sans principes, ou même penfer contre ses principes, est devenu une espece d'épidémie, dont nous sommes redevables à la philosophie du jour & dont les esprits les plus droits ne savent pas toujours se défendre. Mais enfin laissant à part la morale évangélique, je demande si un catholique tant soit peu zélé pour la conservation & la gloire de sa religion, peut souhaiter que les Anglo-américains deviennent

(a) *Subditi estote dominis non tantum bonis & modestis, sed etiam discolis. 1. Pet. 2. Obedite dominis... sicut Domino, & non hominibus. Coloss. 3. Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit. Rom. 13.* C'est précisément l'oubli de ces maximes, & la décadence générale de la religion, qui a ourdi, qui nourrit & qui préconise la révolte de l'Amérique, conduite, comme s'exprime Mr. Linguet, à la guerre civile par la philosophie, & réclamant à main armée une liberté dangereuse. *Annal. polit.*

indépendans ? Peut-il ignorer que ces sortes de révolutions ont toujours été cimentées par la proscription totale de la foi catholique (a) ? Peut-il ignorer que les presbyteriens de l'Amérique sont les plus fanatiques, les plus intolérans de tous les sectaires, qu'ils n'ont cessé de tremper leurs mains dans le sang des quakers, des épiscopaux & des catholiques (b) ? Peut-il ignorer que les premières plaintes des Américains sont tombées sur la conservation de la religion catholique au Canada (c) ; que ces plaintes avoient été précédées par celles que le parti de l'opposition faisoit à chaque assemblée du parlement contre la multiplication des catholiques (d) ? De-là vient sans doute ce zèle

(a) Gustave Vasa, Frédéric 1, Roi de Danemark, le prince d'Orange, Frédéric surnommé *le Roi d'hiver* (*Winterkönig*) Bethlem Gabor, le comte Tekeli, Jean Ziska, Jean de Leyde &c. tous ont signalé la révolte par la destruction des autels catholiques.

(b) Voyez les *anecdotes américaines*, à Paris chez Vincent 1776, & le Journal du 15. Mai 1777, p. 101.

(c) Journ. du 15 Novemb. 1776, p. 451.

(d) Montesquieu en réfléchissant sur la haine implacable que l'esprit d'indépendance porte à la religion catholique, a cru pouvoir affirmer généralement que cette religion convenoit particulièrement aux monarchies, & que les sectes sembloient plus propres à constituer des républiques. En Angleterre la secte la plus rapprochée du catholicisme, est celle des épiscopaux, qui sont presque tous royalistes. De-là ce mot de Charles I : *point d'Evêque, point de Roi*. Voyez le vrai caractère de la secte des puritains dans le Journal du

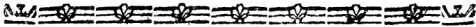
si prompt & si efficace des catholiques irlandois pour la cause du Roi (a). Ils ont suivi avec attention les commencemens & les progrès de la controverse actuelle avec les colonies, & les clameurs des rebelles ne leur ont pas fait prendre le change.

Ce qui devrait sur-tout inspirer aux hommes sages & qui sont encore chrétiens, quelque défiance de la cause américaine, c'est l'enthousiasme avec lequel en parlent les philosophes. Lisez les feuilles publiques, déterminez le degré d'incrédulité, d'audace & de morgue où tel ou tel périodiste est parvenu, & vous aurez déterminé le degré d'ardeur qu'il a pour exalter les droits des rebelles, pour exagérer leurs forces, pour leur supposer des victoires, & le degré de haine qu'il porte à tout ce qui tient encore pour le Roi, la soumission & l'ordre. Hommes injustes & inconséquens ! si dans les bûchers ou sous le fer, quelque soldat de Jésus-Christ a élevé la voix contre les tyrans, si le jeune Romain déchire l'édit qui proscribit & calomnie la loi de Dieu, les expressions vous manquent pour qualifier de la manière la plus odieuse cet oubli momentané du respect dû aux dominateurs des peuples ; & une sédition générale fondée sur l'imposition d'un fol, trouve chez vous des panégyristes

du 15. Fév. 1777, p. 302, c'est celle de Cromwell & de tous les factieux qui ont troublé l'Angleterre depuis deux siècles

(a) Voyez le Journal du 15 Juin 1777. p. 296.

& des admirateurs? ... Je ne fais s'il peut y avoir un aveuglement plus consommé, un égarement d'esprit plus fécond en contradictions & en absurdités que celui qui suit l'abjuration de la vraie foi.



Vers à Mr. le Comte de Falckenstein.

Sans l'appareil de la grandeur
 Nous aimons à voir la splendeur
 Des vertus qu'en vous on renomme,
 Et plus vous cachez l'Empereur
 Plus vous faites admirer l'homme.
 Un peuple aimable & doux, peut être un peu
 léger,
 Epris du vrai mérite & sachant le juger,
 Vous voit d'autant plus grand que vous voulez
 moins l'être.
 Ah! soyez toujours notre ami!
 Que de l'aigle & des lis, pour le bien de la terre,
 Tout resserre le nœud par l'amour affermi!
 France, à jamais des fruits d'une union si chere
 Puiffes-tu goûter la douceur,
 Et ne jamais avoir, en adorant la sœur,
 Qu'à former des vœux pour le frere!

Tandis que les poètes françois célèbrent avec transport le plaisir d'avoir vû l'auguste Chef de l'Empire, un poète Belge se répand en regret de ne jouir pas du même bonheur.

Respectable Chef de l'Empire,
 Auguste fils des Césars,
 Est-ce en vain que la Flandre aspire
 A fixer à son tour vos bienfaisans regards?
 Honorés par votre présence,
 Les Francs & les Romains
 Ont joui de l'aspect du plus grand des humains:

Nés pour être soumis à votre obéissance,
 Serons-nous seuls privés d'un dessein aussi doux ?
 O le meilleur des Princes,
 Dédaignez-vous nos fertiles provinces ?
 Venez, peut-être est-il chez nous
 Plus d'un spectacle assez digne de vous ;
 D'un oncle adoré dans Bruxelles
 Venez vous informer
 Si, constamment à ses maîtres fidele,
 Le Belge fait aimer.

L'Escargot est le mot de la dernière énigme.

E N I G M E.

Pour exciter à me chercher,
 Mon plaisir est de me cacher :
 Je ne suis pourtant pas Galatée, Amarille,
 Ou bien quelque autre. A me trouver tel brille
 Qui pour cela n'est pas un Ciceron.
 Tel autre qui me laisse, a peut-être raison.
 Sous la gaze dont je m'habille,
 Plusieurs fois je parois durant chaque saison ;
 J'occupe assez de gens qui ne savent que faire,
 A tort on diroit donc que je ne sers de rien ;
 Je leur donne un moment d'affaire,
 Par-là du moins je fais un bien.
 Las de chercher, si vous voulez attendre,
 Moitié du tems que met la lune dans son cours ;
 Au lieu même où je suis voilé sous mes atours,
 Sans peine à découvert vous pourrez me surprendre.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 25 Mai.*)
 L'ordre, que la Porte a envoyé à Dewlet-Guerai, Chan fugitif de la Crimée, de camper avec sa famille & sa suite, consistant en 150 personnes, à l'embouchure de la Mer-noire pour être ensuite conduit à une terre près d'Andrinople, (*comme il a été dit l'ordinaire dernier*) a éprouvé des difficultés de sa part. Il a demandé instamment, qu'il lui fût permis de se rendre à Constantinople, parce qu'il avoit des choses à communiquer au gouvernement, qu'il ne pouvoit confier à personne. La Porte aiant consenti à sa priere, il arriva le 11 au village Ingerli, sur le canal, où on lui a donné pour logement l'hôtel de Tahir-Aga. Depuis sa venue, plusieurs Grands s'y sont rendus, pour sonder Dewlet-Guerai sur les affaires importantes, qu'il prétend vouloir découvrir; mais ils ont échoué dans leurs tentatives. Le Chan continue de garder un secret impénétrable, & persiste à vouloir une audience du Grand-Seigneur en personne. Il lui sera difficile de l'obtenir; &, au cas qu'il réussisse, l'on dit qu'il sera obligé de

II. Part.

E e

se rendre au Serrail dans le plus grand *incognito*, apparemment parce que l'on craint l'effet, que son apparition pourroit produire dans la capitale. Sa famille & sa suite ont été conduites en attendant à Rodosto.

Depuis quelques semaines, les apparences de paix n'ont pas augmenté. Le bruit s'est même répandu ces jours ci, que les Russes ont détenu en Crimée une vingtaine de bâtimens avec des chargemens de grains, destinés pour cette ville; & l'on assure que, sur les représentations faites à ce sujet à Mr. de Stachieff, envoyé de Russie, ce ministre a répondu, " que, puisque la Porte refusoit „ aux vaisseaux russes le passage dans la „ Mer-noire, sa cour avoit jugé à propos „ d'user de représailles „. La flotte du Capitan-Pacha mouille encore dans le canal, sans que l'on sache au vrai sa destination. Son départ, qui avoit été fixé au 3 Mai, a été différé de sept jours, & n'a eu lieu que le 10. L'amiral, prenant ce jour-là congé de Sa Hauteesse, fut revêtu, suivant l'usage, de la pelisse d'honneur.

La nouvelle fonderie de canons construite à Haskieul sous l'inspection du chevalier de Tott, a été réduite en cendres le 16 de ce mois par l'imprudence d'un ouvrier qui y mit le feu. Le ci-devant grand-vifir Dervisch-Mehemet-Pacha, qui avoit été nommé gouverneur de Canée dans l'isle de Candie, est tombé malade en route, & il est mort à Scio.

Des lettres du Caire annoncent, que cinq

à six navires étrangers sont arrivés des Indes par la Mer-rouge à Suez , avec de riches cargaisons de toiles , d'épiceries , & d'autres marchandises de prix. Si le commerce de l'Inde reprenoit ainsi son ancien cours , ce changement feroit très-désavantageux pour quelques nations de l'Europe.

BASSORA (le 26 Avril.) Le premier de ce mois , Aly-Mehemet , Kan , oubliant toute considération pour les Européens & pour les juifs , a fait enlever la fille d'un catholique née en cette ville , l'a fait conduire à sa demeure , & ne l'a rendue qu'au moien d'une rançon de 200 tomans. Le nommé Jacob , juif , servant de courtier aux Anglois , a été aussi enlevé , ainsi que plusieurs de cette nation avec leurs femmes. Il n'y a point de violences qu'il n'ait fait exercer contre ce Jacob , sa femme & son neveu , au service des Anglois comme lui , pour arracher une promesse de 30,000 sequins payables dans quatorze jours , & pour l'obliger à lui livrer un bâtiment qu'il doit faire venir de Mascate. Les Anglois habitués dans ce pais ont en vain essayé d'obtenir quelque satisfaction des inhumanités exercées contre des particuliers attachés à leur service , ils ont fermé leur loge , & voudroient pouvoir trouver quelque occasion de s'embarquer , pour aller chercher ailleurs un asile plus sûr.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 3 Juin.) On apprend
E e ■

que Mad. la Grande-Duchesse se trouve en-
ceinte ; ce qui cause une joie extrême à la
cour & à la ville. ---- Depuis que la cour
est à Czarsko - Zelo , le conseil s'y assemble
régulièrement tous les lundis ; & les jeudis
il tient ses séances en cette résidence. Le
prince de Lobkowitz , envoyé-extraordinaire
de la cour de Vienne , a eu ses audiences
de congé de l'Impératrice & de Leurs Alt.
Imp. ---- On est occupé à faire de grands
préparatifs pour recevoir le Roi de Suède ,
qui est attendu en cette capitale.

P O L O G N E.

V A R S O V I E (*le 17 Juin.*) Le cérémo-
nial entre notre cour & la Porte-ottomane
exigeant , qu'au moment qu'un ministre de
l'une ou de l'autre touche aux limites du
pays , où il va déployer son caractère , on
atteste par des réversales , dressées d'une ma-
nière authentique , son arrivée & son passa-
ge ; le comte Stempkowski , castellan de
Kiovie , vient d'être désigné pour remplir
cette formalité à l'égard de Numan Bey , mi-
nistre de Sa Hauteffe ; & ce seigneur est déjà
parti pour être à Kaminiec au moment de
l'arrivée de cet envoyé.

Le duc Charles-Ernest de Biren , frere du
duc de Courlande & de Sémigalle , est arrivé
ces jours-ci en cette ville. On croit qu'il est
dans l'intention de vendre sa Starostie de
Bombst pour paier une partie des dettes qu'il a
contractées dans la Grande-Pologne où cette

Starostie est située , pendant le séjour qu'il a fait dans cette province. --- Mad. Byfzewski , épouse du chambellan de ce nom , vient de donner une preuve d'intrépidité peu commune à son sexe ; elle passoit seule avec son postillon la forêt de Lublin , parce que son domestique avoit pris les devans pour faire préparer de nouveaux relais : des voleurs croiant pouvoir profiter de cette circonstance , survinrent & la dévalisèrent. Cette héroïne sortant de sa voiture & se jettant sur eux le pistolet à la main , les effraïa tellement qu'ils furent obligés d'abandonner leur butin & de s'enfuir.

Des avis récents de la Podolie annoncent , que le 29 Mai on avoit vû entrer dans Choczim un transport considérable d'artillerie , des boulets , de la poudre & du biscuit ; ce transport étoit suivi d'un corps de Janissaires assez nombreux , d'un autre corps de troupes & de 300 maçons. On attend encore dans la même place une armée aux ordres de quelques Pachas , un train de cent pieces de canon & une quantité considérable de bois de charpente. Les mêmes avis portent que le colonel Drewitz a formé un camp de cinq mille hommes près de Janow à dix lieues de Berdiczew ; & que l'on attendoit encore 20 autres régimens dans l'Ukraine pour se joindre aux troupes qui y sont déjà.

Comme le sieur Lambert avoit annoncé , dans les éphémérides de Berlin , que le premier de ce mois , vers midi ou quelques

heures plus tard, on verroit le satellite de Venus (a) passer par le disque du soleil, dans une direction qui approcheroit de son diamètre, l'abbé Byftrycki, astronome de Sa Majesté, voulut s'assurer d'un phénomène aussi curieux & dont en même-tems on n'avoit aucune certitude. Pour cet effet ce savant, de concert avec l'abbé Koc, professeur de philosophie dans les écoles publiques de Varsovie, fit à l'observatoire-royal du château toutes les observations possibles, employant les lunettes achromatiques de Dollond, comme aussi des télescopes des sieurs Nairne & Blunt, fameux artistes de Londres. Depuis le lever du soleil, jusqu'à sept heures & un quart du soir, ils ne perdirent presque jamais de vûe le disque du soleil, dont ils parcoururent continuellement toute

(a) L'entêtement des systêmes semble appartenir aux astronomes par des titres particuliers, & cette science qui ne devrait consister qu'en démonstrations, a peut-être enfanté plus d'erreurs que toutes les autres. Ce satellite de Venus est un être de raison. Les observations les mieux faites ont démontré depuis long-tems que c'étoit une vision toute pure de quelques astronomes auxquels l'esprit de systême faisoit chercher dans les corps célestes une analogie qu'ils n'ont pas. Le P. Hell a composé sur ce sujet une dissertation lumineuse de *nullo satellite Veneris*. Mais il en est des astronomes comme des autres savans à découvertes & à prétention : quand une fois ils ont imaginé, ils vont leur train, suivant le langage de l'écriture sans s'arrêter aux raisons ni même aux démonstrations contraires. *Ibunt in adinventionibus suis*. Psal. 80.

l'étendue. Le ciel parfaitement serain favorisa leurs observations, qui ne furent interrompues que pour quelques instans par de légers nuages vers les cinq & six heures du matin, & vers les sept heures du soir. Cependant ils ne purent voir qu'un groupe de taches assez considérables en deux endroits différens, & dans l'intervalle une tache légère isolée, qui, sans changer de position par rapport aux autres taches, commença à se dissiper d'abord après le lever du soleil, & disparut entièrement vers midi. Une autre tache pareillement isolée peu distante du centre du soleil & dont la position étoit toujours la même par rapport aux autres, fut apperçue pendant toute la durée de l'observation; on remarqua la même chose le lendemain & les jours suivans. Ainsi nos observateurs se sont accordés à ne pas s'attribuer la gloire d'avoir vû ce satellite, elle reste toute entière à ceux qui ont fait l'observation avec des yeux prévenus & une imagination exaltée.

E S P A G N E.

MADRID (*le 12 Juin.*) Le fils de Dom Michel Musquitz, ministre des finances & aide-de-camp de Dom Pierre Cevallos, est arrivé au château d'Aranjuez avec la nouvelle que les troupes du Roi ont pris l'isle de Sainte-Catherine sur les Portugais. La relation de cette prise est déjà dans notre Journal; nous ajouterons qu'il est à présumer

que les Portugais avoient ordre de ne pas se défendre : & ce qui le prouve en partie , c'est que les officiers ont été relâchés sur leur parole d'honneur. On a trouvé dans les différens forts de cette île 200 pieces de canon dont on n'avoit point encore fait usage , une quantité prodigieuse d'autres munitions de guerre & de provisions de bouche , indépendamment de trois bâtimens qui avoient été pris sur la route , & où l'on trouva 200 mille piaftres fortes & divers autres effets de grande valeur , ainsi que des lettres adressées à la cour de Lisbonne , qui sollicitoient des secours avec beaucoup d'instance. Dom Cevallos aiant fait prêter serment de fidélité au Roi d'Espagne par tous les habitans de l'île , & mis garnison espagnole dans la place , repartit sur le champ pour *Rio de la plata*. Au reste , ces hostilités entre les deux nations en Amérique ne font pas craindre de rupture , parce que les ordres , en vertu desquels elles se font faites , sont de beaucoup antérieurs à la révolution arrivée dans le gouvernement du Portugal , qui a été suivie d'une meilleure harmonie entre les deux cours. On dit même que les préliminaires d'un accommodement sont déjà signés , & les ordres expédiés pour l'Amérique de suspendre les hostilités , en laissant les affaires dans le même état qu'à l'arrivée de ces ordres.

Le Roi a été si satisfait de la conduite de Dom Pedro de Cevallos & du marquis de Casa-Tilly en cette occasion , que Sa Majesté a élevé le premier à la dignité de capitaine-

général de ses armées, & qu'elle a accordé au second la clef de gentilhomme de sa chambre avec entrée. Ces deux commandans avoient été préalablement revêtus à leur départ, l'un de la qualité de vice-roi & capitaine-général des provinces sur la riviere de la Plata, & de commandant-général des armées dans ce país; l'autre, de commandant-général des forces navales dans l'Amérique-méridionale. Le colonel Dom Vincent Imperiali a été déclaré brigadier des armées: Dom Feliz de Muzquiz, porteur de la nouvelle, a été avancé au grade de colonel; le capitaine Dom Pedro Rodriguez de la Buria à celui de lieutenant-colonel; le capitaine de frégate Dom Fernando Daoiz à celui de capitaine de vaisseau; & les lieutenans de vaisseau Dom Fernando Rodriguez Valcarcel & Dom Louis Ballabriga à celui de capitaines de frégate.

L'épouse de l'Infant Dom Louis, frere du Roi, est accouchée le 22 du mois dernier au palais de Cadalso d'un prince, qu'elle se propose d'allaiter elle-même; il y a eu à cette occasion au dit village des réjouissances publiques pendant trois jours. Le nouveau né & la mere jouissent d'une bonne santé. Le sieur Brunel, accoucheur de la famille-royale, s'étoit rendu à Cadalso, & a reçu l'enfant.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 7 Juin.) Nous devons ajouter quelques particularités à ce que nous

avons dit de l'acclamation de la nouvelle Souveraine, qui a été faite le 13 Mai en cette capitale. Cette Princesse se rendit, ce jour-là vers les 4 heures du soir, sur une fort grande & belle galerie qu'on avoit construite dans la place du commerce, où les grands officiers de la couronne, la noblesse, les tribunaux &c. étoient déjà assemblés. Après l'avoir toute parcourue, le sceptre à la main, précédée de ses deux fils, & aiant à sa gauche le Roi son époux, elle alla s'asseoir, ainsi que le Roi Dom Pierre, sur un trône qu'on avoit élevé à une extrémité de cette galerie. La cérémonie commença par une harangue que le procureur-général adressa à la Reine Marie, qui fit, immédiatement après, le serment d'usage, & reçut celui de ses sujets; ils furent ensuite admis à baiser la main de leur Souveraine & celle du Roi. Cette cérémonie finie, le grand-enseigne de la couronne déploya la bannière royale, & les hérauts d'armes proclamèrent la nouvelle Reine; le peuple répondit par des démonstrations & des cris de joie, auxquels on ne put méconnoître son affection pour sa nouvelle Souveraine.

Le Pape a écrit une lettre de félicitation à la nouvelle Reine & au Roi son époux, dans laquelle Sa Sainteté recommande à Leurs Majestés de renvoyer tous les évêques dans leur diocèse, où les dépenses qu'ils faisoient à la cour, seroient mieux employées; & que d'ailleurs il étoit dangereux que des pasteurs abandonnassent leurs ouailles. Cette lettre

semble avoir eu son effet désiré ; car plusieurs évêques font déjà partis de Lisbonne pour retourner dans leur résidence ; & l'on assure que les autres suivront aussi leur exemple.

Le marquis d'Alorna , à qui la Reine avoit défendu par un décret de paroître à la cour, avant de s'être justifié du crime d'*inconfidencce* , qui avoit été le motif de son emprisonnement sous le précédent regne , vient d'être pleinement justifié par un second décret de Sa Majesté , rendu d'après le jugement des magistrats , qui avoient été chargés d'examiner son affaire , conjointement avec le procureur-général de la couronne . & qui ont déclaré unanimément , qu'il n'existoit point de preuves , qui pussent le faire soupçonner d'aucun délit. En conséquence , Sa Maj. l'a rétabli dans tous ses honneurs & privileges & dans la possession de tous les biens , dont il avoit été dépouillé pendant sa détention. Ce seigneur s'est rendu aussi-tôt en cette capitale , & a déjà eu l'honneur de baiser la main de la Reine & celle du Roi Dom Pierre. Il a aussi été rendu un décret , en faveur de Mr. Antoine Freire - d'Andrade - Inferrabodes , anciennement ministre de Portugal dans plusieurs cours , & nouvellement sorti de prison , où il a été détenu pendant vingt ans. Par ce décret , en date du 17 Mai , Sa Maj. le nomme grand-chancelier du royaume , lui conservant en même-tems la charge de *Desembargador da Paco* , pour donner sa voix au conseil & en exercer les fonctions , lorsqu'il le jugera à propos.

Sa Majesté Très-Fidèle, dans un travail qu'elle a fait, a accordé différentes grâces à plusieurs de ses sujets; elle a déclaré duc de la Foes Dom Jean de Bragance, & duc de Cadaval le fils aîné du feu duc de ce nom. Cette Princesse a accordé aussi au comte de Vidigueira le titre de marquis de Niza, & aux fils aînés du vicomte de Villanova da Cerveira, & des comtes de Rezende, de St. Michel, de Redendo, de St. Laurent, de San-Payo & de Villafior le titre dont jouissent leurs pères; le fils aîné du marquis d'Alorna a été fait comte de Assumar, & celui du marquis de Lavradio, comte d'Avintes; Dom Joseph de Portugal a obtenu le titre de comte de Lumiares; Dom Joseph Mascarenhas celui du comte de Obidos, & Manuel de Alencastre celui de comte de Villanova; Salvador de Correya de Saa a été fait vicomte de Affeça, & François de Mendenza vicomte de Barbazena. Le marquis de Marialva a obtenu le gouvernement de la Tour d'Outao; on lui a accordé de plus une commanderie de l'ordre du Christ, ainsi qu'à d'autres seigneurs que leur naissance, ou leurs services rendoient susceptibles des bienfaits de la cour. Le marquis de Penalva, les comtes de Cantabede, de Villaverde & le grand-veneur ont été nommés chambellans de la Reine Marie, & dans la même promotion, on en a créé sept pour le Roi Dom Pedro, qui sont les comtes de St. Laurent, de Valladurás, de Povolide, de Atalaya, de Dofarios, & les fils des comtes de Aveyras

& de Val-de-Reis. Le comte da Ponte a été fait grand - maître de la maison de ce Prince , & Dom Pierre da Camara son grand-écuyer. Il n'a été publié jusqu'ici aucunes nouvelles loix ; mais on en a aboli beaucoup que l'ex-ministre avoit faites , & qui tendoient à la ruine des familles autant qu'au deshonneur du royaume. On cherche à en faire perdre le souvenir aux races futures , & à bannir l'épouvante & l'horreur dont tous les corps de l'état étoient saisis , pour rétablir enfin la sûreté publique sous la protection d'une liberté civile , dont on ne peut dépouiller un citoyen , sans violer les droits sacrés de la nature & de l'humanité.

C'est le jour de l'acclamation de nos augustes Souverains que l'on vit substituer au médaillon de l'ex-ministre , les armes de la ville qui représentent un vaisseau avec ses voiles étendues. Depuis cette époque il n'est aucun des sujets du royaume qui , aiant le portrait de cet ex-ministre dans ses appartemens , ne l'en ait retiré. Deux officiers de justice sont allés sur la terre d'Oeyras pour faire l'inventaire de ses biens & de ses magasins de grains. On a saisi à Porto tous les registres de la compagnie *dell'Atto Duero*. On poursuit vigoureusement l'affaire du P. Mansilha Dominicain , d'autant que l'on est persuadé que Carvalho étoit intéressé dans la ferme des vins , ainsi qu'à celle du tabac & des diamants. L'évêque qui étoit président de la *Meza-Censoria* , a eu ordre de se retirer à son évêché. Il y a beaucoup de plain-
tes

tes contre ce prélat, sur-tout à l'occasion de différens livres qui ne se retrouvent pas; l'archevêque de Lacedémone *in partibus* a été nommé président par *interim* de ce tribunal, qu'il est question d'abolir.

Le peuple paroît fort content du choix que Sa Maj. a fait du vicomte de Ponté pour remplacer le marquis de Pombal dans le ministère. Ce nouveau ministre se fait de plus en plus aimer par la douceur de son caractère, son humanité & ses manières gracieuses envers tout le monde. Son malheureux pere est décédé au château de St. Jean de Fox à Porto, à l'âge de 70 ans. Il déclara à l'heure de sa mort, qu'il pardonnoit au marquis de Pombal son persécuteur, & qu'il alloit rendre compte à Dieu de son innocence, ne sachant pas le motif qui l'avoit fait emprisonner. --- Il paroît journellement un si grand nombre de pièces satyriques en vers contre l'ex-ministre, qu'il semble que tous les habitans de Lisbonne soient devenus poètes. La tristesse & la mélancolie se sont emparées de son ame depuis qu'il se trouve dans des circonstances aussi critiques. Il est suivi de quatre sentinelles qui ne le perdent point de vûe toutes les fois qu'il sort de son palais de Pombal, & on goûte jusqu'aux mets qu'on sert à sa table.

On fait la recherche des biens jésuitiques dans tout le roïaume : il y a ordre d'en dresser un état, d'examiner s'ils existent comme auparavant? & qui peut en avoir acheté quelques parties? l'intention de nos augustes

Souverains est de les ramasser tous en masse & de casser tous les contrats d'aliénation qui en ont été faits; & c'est pour l'exécution de ce projet qu'il y a actuellement deux commissaires du Roi à Brague. La Reine a poussé plus loin son attention; elle a fait appeler tous les officiers qui ont fait le sequestre des biens jésuitiques, & à leur défaut, en cas de mort, ceux qui les ont remplacés dans cet office, pour se faire rendre un compte exact des moindres effets appartenans à l'ancien corps des Jésuites, & en savoir l'emploi.

Le nouveau patriarche a publié une lettre pastorale, par laquelle il fait savoir à tous les habitans du royaume, que Leurs Majestés aiant donné depuis plusieurs années des preuves de leur dévotion pour le sacré cœur de Jesus, avoient prié le Pape de vouloir bien faire examiner les offices de cette fête, que Leurs Majestés désirent être en usage dans tous leurs états; qu'en conséquence de l'approbation du Souverain - Pontife, L. Maj. voulant donner à cette dévotion toute la célébrité que les circonstances du tems les avoient forcées de restreindre, les messes à l'honneur du sacré cœur de Jesus commenceroient à avoir lieu le premier vendredi après la fête du St. Sacrement.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 19 Juin.) Le 31 du mois dernier le Roi déclara en cour, qu'il avoit résolu de faire un voiage à Pétersbourg,

bourg, & le 7 de ce mois tout étant disposé pour ce voiage, Sa Majesté après avoir dîné avec toute la famille royale, elle s'est rendue au Port, où elle s'est embarquée au bruit du canon, à bord d'un chebec aux ordres du commandeur & général-major de Trolle. Le rivage étoit bordé d'une foule immense d'habitans de tout état & conditions qui faisoient les vœux les plus ardens pour le retour de ce Souverain chéri. Le vent étoit favorable, & comme il a continué de l'être, l'on ne doute point qu'il ne soit arrivé le 8 au soir aux Scherres de Finlande. Ce Prince qui voiage *incognito* sous le nom d'un comte de Gothland, en a pris les armes; l'on ne croit pas qu'il revienne avant la fin de Juillet. La Reine, le duc & la duchesse de Sudermanie qui l'accompagnerent jusqu'à Brockhaus, revinrent le soir en cette résidence, où S. M. ainsi que L. A. A. resteront jusqu'à son retour. La Reine douairiere s'est retirée à sa maison de plaisance de Swartzioe avec la princesse Sophie-Albertine. Ce voiage a fait contremander les ordres, qui avoient été donnés à notre garnison, de former de nouveau cette année un camp dans les environs de cette capitale; & l'on a rapporté ici toutes les tentes, qui étoient déjà dressées. Le camp de Scanie n'aura également pas lieu; & le duc de Sudermanie, qui devoit s'y rendre, restera ici, pour commander pendant l'absence du Roi.

L'objet du voiage de Sa Maj. en Russie est encore inconnu: on ne peut en inférer autre

tre chose, finon qu'on doit s'attendre à de grands événemens qui exigent que la Suede, amie perpétuelle de la France, soit unie à la Prusse & à la Ruffie, si étroitement liées à l'Autriche : on demande après cela quel parti pourra prendre la France liée à l'Autriche par l'amitié fraternelle & à l'Espagne par l'amitié & l'intérêt ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il regne la meilleure intelligencé entre les plus grandes Puiffances de l'Europe ; c'est que les Souverains ne desirent que d'établir entr'eux une paix durable, en donnant au systéme politique la forme la plus simple & la plus solide. Le zele avec lequel la Suede & le Danemark réparent leurs forteresses & travaillent à la sureté de leurs frontieres, n'est pas à beaucoup près le signal d'une guerre prochaine dans ces contrées ; jusqu'ici la Suede divisée par l'anarchie étoit en proie aux factions qu'y fomentoient les étrangers ; libre & heureuse sous l'empire d'un seul, il est naturel qu'elle songe à se précautionner pour l'avenir, & qu'à son exemple le Danemark travaille à proportionner ses forces à celles des états qui l'avoisinent. On observe que les Ruffes sont en armes ; ils ont déjà pris & prennent encore des villes protégées & défendues par les Ottomans, qui de leur côté continuent à gêner la navigation des Ruffes dans la mer-noire ; on ne voit pas néanmoins que personne prenne part à ces altercations, quoique le prince de Repnin soit prêt à se mettre à la tête d'une armée formidable contre les Turcs.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 20 Juin.) L'Electeur de Treves & la Princesse Cunegonde de Saxe, sa sœur, ont passé le 6 par cette ville, pour rendre une visite au duc de Saxe - Teschen, leur frere, qui a été indisposé, mais qui est actuellement en convalescence, après deux saignées qu'on lui a faites. L'Impératrice-Reine, qui a aussi été quelques jours à Presbourg, est revenue le 5. ---- Mgr. l'Archiduc Maximilien est revenu au château de Schönbrunn, hier au matin de son voiage en Hongrie. ---- Le prince de Radziwil qui est ici depuis quelques jours avec son épouse, son frere & une suite nombreuse, a eu l'honneur d'être présenté à l'Impératrice au château de Schönbrunn. ---- Il est arrivé depuis peu une estafete de l'Empereur, & un courrier de la Reine de Naples : ce dernier a été ré-expédié aussi-tôt avec une réponse à ses dépêches. ---- Il est arrivé ici un nouveau transport de ducats de Crennitz, escorté par un détachement considérable : on a appris par cette voie qu'on travaille avec ardeur à rétablir la ville de Crennitz, presque entièrement ruinée par le dernier incendie.

L'Impératrice a reçu depuis peu le portrait de la Reine de France, sa fille, & a fait présent à cette occasion, au baron de Breteuil, ambassadeur de France, d'une magnifique tabatiere d'or de grande valeur, le dessus en étant tout garni de beaux brillants avec

les chiffres de Leurs Majestés Impériales & Roïale-Apostolique & ceux du Roi & de la Reine de France. Sa Maj. Imp. & Roïale Apost. a aussi donné une superbe bague de brillants au chevalier de Ferrier, qui avoit apporté ce portrait de Paris.

L'affaire des Hussites & des Luthériens en Moravie continue à faire du bruit. Ils ont demandé à la régence de leur accorder dans le pais un libre & paisible culte de leur religion, mais on le leur a refusé de crainte qu'il n'en résultât des troubles intérieurs, contre lesquels on s'est pourvû, en renforçant les garnisons des places dans la province.

FRANCFORT (le 29 Juin) Le Sieur Bahrdt, docteur & sur-intendant à Heidesheim dans le comté de Linange-Hardenbourg aiant publié une traduction allemande du *Nouveau Testament*, où interprétant tout arbitrairement, il attaque les principes communs aux trois religions de l'Empire & nie le plus auguste de nos mysteres qui est la divinité de Jesus-Christ & du saint Esprit, sans parler encore de plusieurs autres erreurs en matiere de religion, il a paru un mandement de S. A. Emin. l'Electeur de Maïence en sa qualité d'évêque de Worms, qui déclare cette traduction hérétique & en défend la lecture à ses diocésains tant séculiers qu'ecclésiastiques. Ce mandement envoyé de Worms le 17 à tous les doïens ruraux, a été lû le 22 dans toutes les chaires catholiques,

I T A L I E.

R O M E (*le 17 Juin.*) Le 5, jour de l'octave de la Fête-Dieu, le Pape une grande torche à la main, accompagna la procession du St. Sacrement que portoit le cardinal-duc d'Yorck. Mgr. Zondadari, nouvel inquisiteur de Malthe, se disposant à partir pour sa destination, fait ses adieux & doit prendre sa route sur Naples, où il s'embarquera. ---- Le 6, vers les cinq heures du soir, on a ressenti en cette ville une assez violente secousse de tremblement de terre, qui avoit sa direction du levant au couchant, & qui a duré près d'une minute, mais qui n'a causé aucun dommage. On a appris que ce tremblement de terre, dont l'action étoit par ondulation, avoit été plus fort en quelques endroits de cette capitale que dans les autres. ---- Le 8 l'ambassadeur de Venise fit son entrée publique en cette capitale avec la plus grande magnificence, aiant à sa suite un cortège nombreux & distingué. Puis ce seigneur se rendit au palais du Vatican, où il eut une audience particulière du Souverain Pontife: il en aura une publique en peu de jours. ---- Le même jour Sa Sainteté publia, avec les formalités ordinaires, les décrets du martyr de Mr. Pierre Sanz, évêque de Maurocastro, de Mr. François Sarrano, évêque de Tipasa, & de leurs compagnons Jacques Royo, Jean Alcober, & François Diax, de l'ordre des Prêcheurs, missionnaires apostoliques à la

Chine. Ensuite Sa Sainteté décréta l'héroïcité des vertus pour la cause de béatification du frere Julien de St. Augustin, laïc profès des Mineurs-observantins à Toledé.

Les lettres de Venise donnent une description de l'entrée solennelle que Mgr. Vincent Ranuzzi, nonce du St. Siège, y a faite, les 25 & 26 Mai, avec beaucoup de pompe; la sérénissime République ayant voulu qu'on y observât les anciens usages à l'égard du représentant de la cour de Rome, & ayant nommé pour l'accompagner & le complimenter un seigneur du premier rang S. E. Mr. Louis Tiepolo, chevalier de l'étoile-d'or indépendamment d'un cortège de soixante Sénateurs, que Mgr. le Patriarche & un grand nombre d'évêques voulurent augmenter, pour donner plus d'éclat à cette cérémonie.

Nous avons eu ici, de même que dans beaucoup d'autres endroits d'Italie, une saison toute extraordinaire : les pluies sont presque continuelles, entre-mêlées d'orages & de grêle affreuse. Les campagnes en plusieurs endroits ont été fort maltraitées, & les maladies commencent à regner. Il y a eu un violent orage dans les campagnes de Viano, terre appartenante à la maison d'Altieri; un coup de tonnerre mit le feu à une bergerie qui fut brûlée avec 146 bêtes à laine. Un orage affreux accompagné de grosse grêle s'est aussi élevé dans la province de la Campanie du côté d'Agnani & de Frofinone, & a extrêmement endommagé les maisons & les campagnes.

NAPLES (le 15 Juin.) On vient d'apporter au prince de Stigliano, vice-roi de Sicile, une copie d'un décret de Sa Majesté, contenant ce qui suit.

MONSIEUR, le Roi toujours incliné à procurer l'avantage de ses sujets, & considérant combien il est utile & même nécessaire au commerce de la Sicile, que la nature a favorisée de tant de différentes & riches productions, de rendre les chemins de ce pays-là commodes & sûrs pour le transport de ces biens, S. M. a résolu qu'on les répare incessamment de la meilleure façon qu'il sera possible. Et pour la dépense qu'il conviendra de faire à ce sujet, outre que S. M. permet que dans la première assemblée des états on puisse faire un don gratuit proportionné aux forces du royaume & à la dépense de cet ouvrage, elle veut encore que quand ce don sera établi, on puisse contribuer au secours toutes les sommes, les créances & les effets séquestrés pour le défaut de la monnaie de l'année 1752 & des suivantes; & de plus, que la députation du royaume y fasse contribuer les Universités qui ont de trop gros revenus.

Pour l'exécution de l'ouvrage S. M. en accorde dès-à-présent la surintendance à la même députation, mais afin qu'il soit solide & bien exécuté, elle se réserve de nommer un ingénieur militaire pour le diriger. Enfin pour conserver les chemins déjà faits, le Roi veut que les Universités & les barons des lieux en restent chargés; & quand on connoitra que cette charge est d'une dépense excessive, S. M. permet que la députation du royaume règle cela de la façon qu'elle jugera convenable. Et comme le principal objet de cette entreprise est de faciliter le commerce intérieur de la Sicile, dont le produit le plus grand & le plus intéressant a toujours été celui des grains, veut S. M. qu'on fasse d'abord les chemins utiles aux voituriers, en commençant par celui de Girgenti à Palerme, ensuite celui de Sciacca à Palerme, puis celui de l'Alicata à Palerme, & ainsi des autres successivement; & qu'après ceux-là on fasse tous ceux que la députation estimera les plus convenables. Je fais

part à V. E. de la part du Roi , de cette généreuse résolution de S. M. afin qu'elle la communique à la députation du royaume, & qu'elle l'aide à la mettre en exécution. Daté de Portici le 3 Juin 1777, & signé le marquis DELLA SAMBUCA.

PARME (le 13 Juin.) L'Infant Duc, notre Souverain , qui partit le 9 d'ici avec une petite suite pour aller faire un pèlerinage de dévotion au tombeau de St. Nicolas Tolentin dans l'état - ecclésiastique , en revient aujourd'hui. Le marquis di Villel , ministre-plénipotentiaire d'Espagne en cette cour , a reçu de la secretairerie de Naples une lettre qui le charge de tenir, au nom du Roi des Deux-Sicules, sur les fonts de baptême l'enfant dont doit accoucher notre auguste Infante-Archiduchesse. La marquise Anne Pallavicini de Rome a reçu une commission aussi honorable de la part de la Reine qu'elle représentera comme marreine.

FERRARE (le 18 Juin.) Mgr. Mathei des ducs de Giove, nouvel archevêque de cette ville, en arrivant dans son diocèse, a établi la dévotion au sacré cœur de Jesus. Ce respectable prélat en quittant Rome, apporta ici une copie du tableau fait à cette occasion par le célèbre Battoni. De l'avis de Messieurs les dignitaires & chanoines de son chapitre, il fut choisi dans la cathédrale une chapelle pour son emplacement. Mgr. notre archevêque en fit lui-même la cérémonie le mercredi de l'octave de la Fête-Dieu. Le lendemain après la procession du St. Sacrement, on se rendit encore processionnellement à la chapelle, où le tableau étoit exposé pour la première

fois à la vénération des fideles. Le vendredi , on y célébra la fête du sacré cœur de Jesus avec un concours extraordinaire des habitans que cette dévotion y avoit attirés. Mais pour qu'il ne manquât rien à cette solennité, Mfgr. l'archevêque prononça un discours avec cette onction qui le fera toujours écouter avec autant de plaisir , qu'on peut s'en promettre de fruit. Enfin pour perpétuer cette dévotion, il vit sous ses yeux se former une confrérie sur le modele de celle qui est à Rome, & dans laquelle l'évêque de Comachio s'enrôla d'abord , suivi d'un grand nombre de personnes les plus respectables.

A N G L E T E R R E.

LENDRES (le 29 Juin.) Le Roi , se rendant le 25 au soir de St. James au théâtre de Huymarket , a eu une rencontre fort désagréable. Une femme bien mise cassa la glace de son carrosse & s'y tint si fermement accrochée , qu'on eut de la peine à l'en arracher : elle fut arrêtée & remise au colonel des gardes qui la fit conduire devant le tribunal de police dans Litchfield-street , où un des valets de chambre du Roi comparut pour rendre plainte contre elle. Cette femme , qui a dit se nommer Anne Banks & demeurer au Fauxbourg de Southwark , a été mise en prison jusqu'à nouvel examen.

Selon les dernières nouvelles de l'Amérique , les rebelles toujours prêts à répandre des bruits injurieux aux troupes de S. M.

dans la vûe de les rendre de plus en plus odieuses aux habitans du païs, publient qu'à l'affaire de Danbury les royalistes s'étoient conduits avec la dernière cruauté, massacrant de sang-froid leurs prisonniers, pillant les habitans de ce petit village, brûlant & ravageant tout sur leur route. Ce mensonge horrible n'est inventé que pour porter au désespoir les colons de Connecticut. Ce sont les rebelles eux-mêmes qui allument l'indignation générale à raison de leur inhumanité. Dans la province de Connecticut ils ont massacré plusieurs de leurs compatriotes dont le seul crime étoit de n'avoir pas quitté leurs maisons à l'approche de nos troupes. Un malheureux vieillard, entr'autres, a vû tomber mort à ses pieds ses deux fils assommés par les barbares pour ce prétendu crime. --- Le nommé Wooster, un des chefs des rebelles vient de mourir des blessures qu'il a reçues à Ridgefield; on ajoute que tous les officiers qui ont eu part à cette action ont été tués ou blessés. Les insurgens avouent eux-mêmes qu'ils ont perdu environ 100 hommes, & ont eu 200 blessés. --- Le contingent de troupes fourni par la Caroline septentrionale, composé de neuf mille hommes, destinés pour l'armée du général Washington, avoit refusé de se mettre en marche, & que les officiers ayant tenté de les y obliger par la force, ils se sont révoltés, en ont tué six & se sont séparés. Un détachement d'Amériquains envoié par le même général pour attaquer un de nos postes avancés, a été fait

prisonnier de guerre. ---- Le 3 de Mai un corps de 2000 rebelles commandé par les brigadiers-généraux Stevens & Maxwell, & tiré des différens postes qu'ils occupent à Quibbletown, Sampdown, Westfield, Chatham &c. vint attaquer à Piscataway un piquet du 42^{me} régiment sous les ordres du lieutenant-colonel Stirling. Cet officier se trouva bientôt soutenu par deux compagnies, qui traversant les bois pour se joindre à lui, malgré l'inégalité du nombre tinrent ferme jusqu'à l'arrivée de quelques troupes fraîches. Le feu fut vif de part & d'autre pendant quelque tems; mais les rebelles lâcherent bientôt pied & en se portant vers la gauche, furent accueillis par l'infanterie légère en quartier entre Piscataway & la ville de Bonham. Cette rencontre inattendue completa la déroute des ennemis qui se retirèrent dans la plus grande confusion vers leurs retranchemens. Telle étoit l'ardeur de nos troupes qu'elles y seroient entrées pêle-mêle avec eux si l'on n'eût fait sonner la retraite à raison de l'obscurité de la nuit. Nous avons eu 2 officiers & 26 soldats tués ou blessés dans cette affaire; la perte des rebelles a été bien plus considérable, puisqu'au jour on a trouvé 40 morts dans les bois; nous avons fait prisonniers un officier & 36 hommes. ---- Le 7 Mai il est arrivé d'Albanie à Nouvelle-Yorck une sloupe aiant à bord un parlementaire, qui annonça qu'avant son départ il étoit arrivé un exprès de Ticonderago apportant

pour nouvelle que l'on découvroit de Crown-Point 16 voiles & quantité de bâteaux, aiant à bord une partie des troupes du général Carleton; la garnison que les rebelles ont à Ticonderago, n'est que de 1500 hommes y compris les malades. On a appris aussi par la même voie que les ennemis ne se relâchent point dans leur acharnement à persécuter ceux qui tiennent au gouvernement: les sieurs Monro & French, le major Hogan & le lieutenant Hughston ont été condamnés à mort; trois autres particuliers ont été pendus à Pecks-Hill la semaine dernière, & treize autres ont subi le même sort vendredi au fort Montgomery. Indignés de ces cruautés, cent braves gens fideles au Roi s'assemblerent à l'est d'Albanie pour aller au secours de leurs amis; il y eut une escarmouche entr'eux & un détachement de rebelles; ceux-ci perdirent huit hommes, ceux-là trois, & craignant de se voir enveloppés, les nôtres s'enfoncerent dans les bois & arriverent heureusement au quartier du général Carleton.

Le capitaine Hammond, commandant le Rœbuk de 44 canons, a attaqué le 12 Avril à la hauteur du cap Hinlopen, la frégate l'Amphitrite, de 24 canons, armée au havre de Grace, & allant à Philadelphie. Après quelques décharges ce dernier vaisseau a fauté; & tout ce qui étoit à bord a péri. Il avoit à bord 45 officiers françois qui s'y étoient embarqués pour passer chez les insurgens; il portoit en outre une grande quantité

tité d'artillerie , de poudre , d'habits & d'autres articles de grande valeur pour l'armée de Washington. Le vaisseau de guerre le Sphynx , faisant voile pour Hallifax , a pris & conduit dans ce dernier port un brigantin chargé de poudre à canon & d'autres munitions de toute espece destinées pour les insurgens. Un autre bâtiment chargé pour leur compte a été pris par la frégate le Greyhound. La frégate du Roi , le Seaford , capitaine Colpoys , de vingt canons , a pris un gros navire françois du port de 500 tonneaux , dont l'écrivain , nommé Cotton Davis , étoit Américain. Ce vaisseau , qu'on dit être excellent voilier , monté de 14 canons , étoit parti du Havre pour la Martinique , & alloit de-là à un port de l'Amérique-septentrionale , avec une cargaison consistant en dix mille armures complètes , 170 ballots de toile pour des tentes , deux mortiers de bronze , 300 bombes , 17 canons de 18 livres , une grande quantité de poudre , de balles &c.

Un bâtiment de retour du Mississipi à Plymouth a apporté avis , qu'à son départ il étoit survenu une contestation entre les colonies angloises & espagnoles , établies près de l'isle d'Orléans ; que les habitans des dernieres avoient arrêté tous les bâtimens appartenans aux autres , & placé un soldat dans chaque maison angloise : ils réclamoient la souveraineté des terres sur les deux rives du fleuve jusqu'à certaine latitude.

La cour vient de faire partir plusieurs vaisseaux de guerre pour donner la chasse

à quelques armateurs américains qui croisent sur la côte d'Irlande & dans le canal de la Grande-Bretagne, & qui ont pénétré jusque dans les mers du nord pour interrompre notre commerce du côté de la mer baltique. ---- Le pirate emprisonné à Dunckerque a été remis en liberté, mais le bruit qu'on répand, qu'il se prépare à de nouvelles expéditions paroît destitué de fondement, & contredire les intentions amicales que la cour de France a manifesté en cette occasion. ---- Les Espagnols ont restitué le vaisseau, enlevé près de Gibraltar (dern. Journ. p. 354).

On donne pour certain que l'année 1773, l'Impératrice de Russie renouvela auprès de notre cour une proposition qu'elle avoit faite en l'année 1769, qu'à condition que l'Angleterre voulût lui fournir quelques vaisseaux de guerre pour l'aider à réduire la puissance ottomane dans de justes bornes, S. M. Impériale garantiroit aux Anglois la possession de l'île de Candie & le commerce au levant. On ajoute que notre ministère ne jugea pas à propos d'accepter cette proposition, probablement pour ne pas donner de l'ombrage à la France & à l'Espagne. Nos politiques veulent à présent condamner cette conduite de la cour : ils déclarent, que la situation de Candie auroit assûré à l'Angleterre la possession de tout le commerce de l'Archipel, & que ses revenus auroient fourni à l'entretien d'une force suffisante pour sa défense, l'île étant déjà formidable par la

nature & l'art ; au-lieu qu'actuellement la France fait presque tout le commerce de l'Archipel. On ajoute que l'Impératrice offrit encore à l'Angleterre l'établissement d'une factorie à Constantinople, d'étendre notre commerce jusque dans la Mer-noire, & nous promit la possession exclusive du commerce du tabac dans la Crimée, qui en fourniroit une quantité suffisante pour la consommation d'une grande partie de l'Europe. On demande aujourd'hui pourquoi nos ministres ont rejeté des propositions si avantageuses.

F R A N C E.

PARIS (*le 30 Juin.*) Il vient de paroître une ordonnance du Roi, en date du 2 Juin, concernant le régiment provincial de l'île de Corse, par laquelle S. M. a donné à ce corps une composition plus conforme au bien de son service. Autre ordonnance du Roi, de la même date, concernant les dettes des officiers, par laquelle Sa Maj., dans la vûe d'éviter aux officiers de ses troupes tout engagement ruineux, & de conserver à sa destination naturelle le traitement qu'elle leur accorde pour subsister & s'entretenir à son service, défend, par l'article premier, à tous officiers, bas-officiers & cadets-gentilshommes, d'acheter aucune chose à crédit, d'emprunter de qui que ce soit, & de contracter aucun engagement pour dettes sans l'aveu & consentement par écrit des commandans de leur corps, ou des conseils d'administration

administration établis dans lesdits corps. L'article II. veut qu'il ne puisse être païé par retenue sur leurs appointemens que les dettes autorisées, & aiant pour objet la subsistance, habillement, équipement & fournitures relatives au service. Par l'article III, ces dettes ne seront païées qu'après que les titres qui les constateront auront été visés par le commandant ou par le conseil d'administration. Les porteurs de titres, obligés de les présenter au commandant deux mois au plus tard après la dette contractée, faute de quoi ils ne seront plus admis à réclamer leur paiement sur la solde ou appointement de leurs débiteurs, sauf à eux à se pourvoir par les voies de droit contre ces derniers sur leurs biens &c. Par l'article IV, Sa Maj. veut, s'il arrivoit qu'aucunes des créances eussent été déguisées, & qu'il fût reconnu qu'elles provinssent de pertes faites au jeu, que les titres & billets soient en ce cas supprimés & annullés, & qu'en outre les officiers perdans qui les auroient consentis, & les officiers gagnans qui en auroient fait usage, soient également punis par arrêts, prison ou autres peines, conformément à ce qui est prescrit par l'ordonnance du 25 Mars 1776, titre 9, des punitions.

On a publié deux déclarations du Roi que le parlement avoit enregistrées le 10 de ce mois : l'une portant règlement pour les religieux de la congrégation de saint Maur qui seroient chargés de la desserte des collèges, l'autre, datée du mois d'Octobre 1776,

portant règlement pour le collège d'Auxerre, que la même congrégation de saint Maur doit commencer à desservir le 1. Décembre prochain.

Le préambule de la première des deux déclarations est conçu en ces termes.

Toujours animés du desir de perfectionner l'éducation de la jeunesse de notre royaume, nous nous sommes fait rendre compte de l'état des collèges, qui existent actuellement; & nous avons reconnu, qu'il étoit indispensable, pour le bien de nos sujets, de confier à des congrégations une partie de ceux de ces établissemens, qui ne sont pas desservis par les Universités. Parmi celles, que nous avons résolu de charger d'une fonction aussi importante, la congrégation de St. Maur nous a paru mériter de tenir un des premiers rangs, par le nombre & les talens des sujets qui la composent; mais des réglemens, uniquement destinés à des monastères consacrés à la priere & à la retraite, ne pouvant être appliqués indistinctement à des maisons employées à l'éducation de la jeunesse, nous avons cru devoir y apporter les tempéramens, qui nous ont paru indispensables pour faciliter à la congrégation de St. Maur les moyens de nous donner de plus en plus des preuves de son zele, & la mettre à portée de rendre à notre royaume, dans l'éducation de la jeunesse, des services d'un autre genre, mais non moins importans, que les travaux différens, auxquels elle s'est livrée depuis son établissement.

Les articles, au nombre de sept, contiennent différentes dispositions concernant la nomination & le service des principaux & supérieurs de ces collèges &c.

La seconde déclaration est conçue en ces termes.

Dans la vûe de faciliter à nos sujets, & particulièrement à la noblesse de notre royaume, les moyens de procurer à leurs enfans une éducation capable de les rendre de plus en plus utiles

utiles à l'état, nous avons ordonné, que le nombre des collèges, dans lesquels nous ferons exécuter la fondation de l'école militaire, seroit porté dès-à-présent à douze; & nous avons nommé les collèges d'Auxerre & de Dole pour compléter le nombre des dites douze maisons. Par une suite nécessaire des vûes que nous nous sommes proposées, nous avons jugé à propos de confier à des congregations la desserte desdits deux collèges, & nous avons destiné celui d'Auxerre à la congregación de St. Maur. Nous ne doutons pas, que son zele pour notre service ne la porte à remplir avec-reconnoissance nos intentions pour le succès d'un établissement aussi important, mais dont les revenus, peu considérables par eux-mêmes, se trouvent encore chargés de pensions, qui en absorbent pour le moment une grande partie. En effet, en changeant l'administration du collège d'Auxerre, nous avons bien voulu accorder aux principaux, professeurs, & régens, des récompenses proportionnées à la durée de leurs travaux, & faire jouir ceux d'entr'eux, qui ont occupé lesdites places pendant un plus grand nombre d'années, de la totalité des pensions, auxquelles ils n'auroient pû prétendre qu'après vingt ans de service. Nous avons aussi réservé le produit des coupes de bois extraordinaires, pour former des bourses, qui procureront un nouvel avantage à la ville & au diocèse d'Auxerre.

Par le 3^e. des dix-neuf articles, que contient le dispositif, " Sa Maj. accorde aux principaux, professeurs & régens, qui ont desservi le collège d'Auxerre, à titre de pensions viagères, & relativement à la durée de leurs services dans le dit collège; savoir, à chacun des Srs. Le Roy, Pasquiot, Charrier, Ricard, Navier, Paullevé, Gendrot, & Monot, la somme de 300 Livres, & celle de 150 liv. à chacun.

LL. Part. *LL. Part.* *LL. Part.*

„ cun des Srs. Clofet, la Barthe, Viard,
 „ Croisier, & Bouchard „. Par le 16me.
 Article, Sa Maj. ordonne, „ que la police
 „ & la juridiction sur le dit collège appar-
 „ tiendra à la grand'chambre du parlement
 „ en premiere & derniere instance, lui at-
 „ tribuant à cet effet toute cour &c „.

Le célèbre procès du maréchal duc de Ri-
 chelieu à peine terminé vient de donner lieu
 à un nouveau différend, qui pourra obliger
 les pairs de retourner encore au parlement,
 pour juger à qui il appartient de lever le vo-
 lumineux arrêt, rendu en cette cause. Com-
 me cette levée se fait ordinairement par la
 partie la plus intéressée au gain du procès,
 & que le prononcé de l'arrêt est si ambigu,
 si compliqué, qu'on ne peut distinguer en-
 tre le vainqueur & le vaincu, entre ceux
 qu'on a regardés comme coupables & ceux
 qu'on a voulu déclarer innocens, l'abbé de
 Villeneuve, l'un des co-accusés, déchar-
 gés d'accusation, s'est présenté au greffe,
 pour y consigner les 30 mille livres de fraix
 de justice, y compris le tiers pour les épi-
 ces des rapporteurs: mais Mr. le maréchal,
 prétendant avoir gagné sa cause, a signifié,
 qu'il s'opposoit à la délivrance de l'arrêt
 pour raisons à déduire en tems & lieu. Avant
 que cette contestation se décide & que l'ar-
 rêt soit levé, Mr. le maréchal ne peut être
 obligé à paier les gros dommages-intérêts,
 auxquels il a été condamné. → L'affaire
 du comte de la Luzerne & de Mr. de la
 Maugerie, qui dure depuis 12 ans, & pen-
 dant

dant laquelle ils ont été alternativement déclarés l'un & l'autre innocent & coupable de trahison, à l'occasion de leur duël près de St. Lo en Normandie, se réveille. Les requêtes de l'hôtel, tribunal auquel elle a été renvoyée en dernière instance, a rendu, les quatre sèmes-tres assemblés, un arrêt qui ordonne, " que, conformément aux décrets originairesment décernés contre le Sr. de la Luzerne & Noël, son domestique, & contre le Sr. de la Maugerie, le 2 Avril 1765, ils seront tenus de se rendre à la conciergerie du palais à Paris, pour être jugés en dernier ressort, Mr. de la Maugerie, appellant de celui du parlement rendu en 1770, a déjà obéi en se constituant prisonnier. --- Il paroît que l'affaire du Sr. Prival, dont il est parlé dans le Journ. du 15 Mai pag. 147, aura des suites : C'est très-férieusement que le parlement procède contre la faculté de médecine. Trois de ses membres dont le doïen, sont décrétés d'ajournement & trois d'assignés pour être ouïs, comme accusés d'avoir témoigné le plus grand mépris pour les arrêts de la cour, concernant le Sr. Prival, docteur-régent, qu'elle a raïé du tableau, d'avoir traité durement & chassé de la salle d'assemblée un huissier qui en étoit porteur ; ce que l'on veut qualifier de rébellion à justice.

On a chanté Dimanche 22 le *Te Deum* à l'église métropolitaine de cette ville pour la convalescence de Mr. l'archevêque. Ce prélat n'aspire qu'à pouvoir aller se promener

à sa maison de campagne de Conflans, mais son extrême foiblesse & les plaies que lui ont fait les vésicatoires, dont ses bulletins n'ont pas plus fait mention que de ses saignées du pied, l'empêcheront encore long-tems de marcher.

Il passe pour constant que Mr. l'ambassadeur d'Angleterre a porté des plaintes à notre cour au sujet que voici : " Dans un de nos ports, où il se trouvoit des navires anglois & anglo-américains, les matelots anglois aiant eu querelle avec ceux d'Amérique, ils en vinrent aux mains; & les derniers se trouvant les plus foibles, des matelots françois les assistèrent, ce qui ne fit qu'animer le combat au point de le rendre sanglant; & pour le terminer, on fut obligé de mettre les uns & les autres en prison „

L'Empereur a quitté Brest le 12 de ce mois, après avoir examiné avec son attention ordinaire, le port & tout ce qu'il y avoit de remarquable. Ce Prince ne voulant point se désister du rigoureux *incognito* qu'il a gardé jusqu'ici, a refusé d'accepter aucune des fêtes que la ville de Brest se proposoit de lui donner. S. M. I. passa à Caen le 2 du mois, & quoiqu'il fût déjà assez tard pour s'arrêter, elle voulut aller deux lieues plus loin au village de Villiers, où elle ne trouva pour souper que du fromage mou, & pour lit que de la paille; ce qui ne l'empêcha pas de souper & de dormir comme si elle avoit été dans son palais. Quelques jours après, au passage d'une rivière, trois paisannes étoient dans

le bac avec lui : comme on favoit qu'il devoit passer par cet endroit, il fut reconnu, & la plus hardie des paiffannes fut à lui ; *Monfeigneur*, lui dit-elle, *vous êtes le biau frere de notre bon Roi.* ---- Oui, mon amie. --- *Vous deveriez bien lui dire de nous rendre nos hommes qui font là-bas, là-bas, sur le battiau pour contrebande; ça nous rendroit bien joieuses.* --- L'Empereur se fit expliquer ce jargon, & on lui apprit que les trois hommes dont elle vouloit parler étoient aux galeres à Brest pour crime de contrebande. Sa Maj. Imp. daigna promettre sa protection à ces pauvres affligées, & écrivit elle-même sur ses tablettes les noms des trois personnes detenues à Brest pour s'en souvenir lorsqu'elle seroit arrivée dans cette ville. A St. Malo l'Empereur logea à son ordinaire dans une hôtellerie; & aiant appris comme il alloit se mettre au lit que vis-à vis de sa chambre logeoit un habile négociant appelé Mr. de Rose, revenu depuis peu de l'Isle-de-France, il fut le trouver & passa la nuit avec lui à raisonner du commerce de l'Inde. C'est par des traits pareils, c'est par une attention aussi marquée à s'instruire que l'Empereur donne tous les jours de nouvelles preuves de la bonté de son cœur, comme de la sublimité de ses vûes.

Il s'est imprimé récemment une critique des opérations de Mr. Necker, directeur du trésor-royal, particulièrement de la dernière loterie-royale; mais, comme l'auteur, (qu'on

dit être Mr. Pelifseri , génévois , connu par quelques ouvrages économiques & de finance) a passé dans cet écrit les bornes de la décence , il vient d'être mis à la Bastille. --- Un autre imprimé , qui a paru ces jours-ci , c'est une *seconde lettre de Mr. le comte de *** à Mr. *** , président au parlement de Paris* : le but principal en est de prouver , que les modifications , ajoutées par le parlement à l'édit du mois de Mai , n'en étoient que le développement. D'un autre côté , l'on a répandu un écrit , intitulé : *Lettre d'un évêque françois , & aiant pour objet de démontrer la nullité du Bref d'extinction*. L'une & l'autre de ces brochures sont directement contraires à l'art. X. du dit édit , “ qui défend expressément tous ouvrages concernant la suppression de la Société , imposant un silence absolu sur ce qui la concerne „ Le soi-disant baron de Gosfraux , dont les prétendues découvertes avoient donné lieu à la dénonciation du président de Corberon , concernant les démarches des Jésuites & de leurs affiliés à Lyon , a été mis au château d'If près de Marseille , sur ce qu'il a avoué avoir été banni de sa patrie pour des faits , qui certainement ne le rendent pas un témoin trop digne de foi.

Quoique le travail sur le régiment des Gardes-Françoises se fasse avec le plus grand secret par Mr. le maréchal de Biron , le lieutenant-colonel & le major , le public se flatte cependant de savoir , que ce régiment institué par Charles ix. en 1563 , & dont la composition

tion a fort varié , sera réduit de 36 compagnies à 24 plus fortes en nombre d'hommes ; & de 6 Bataillons à quatre , les capitaines réformés devant rester capitaines en second ; & qu'à l'avenir il en fera comme dans la nouvelle formation des Gardes - du - Corps , pour qu'aucun officier - général ne reste attaché à ce régiment.

La prochaine érection dans le chœur de l'église métropolitaine de Sens , du monument destiné par le feu Roi à la mémoire de Mgr. le Dauphin & de M^{me}. la Dauphine , dont les cendres reposent dans cette église , exigeant la reconstruction du caveau qui doit servir de base à ce monument , & Sa Majesté aiant fait informer le cardinal de Luynes , archevêque de Sens , des mesures qu'elle a autorisées pour la translation momentanée des deux cercueils , le caveau a été ouvert le 7 de ce mois par les ordres du cardinal archevêque qui étoit présent , ainsi que le chapitre de l'église.

On vient d'accorder au fleur de Willemain le privilege de faire ramonner toutes les cheminées de cette capitale. Le peuple regarde ce privilege comme une espece d'impôt sur les cheminées. Mais il paroît qu'on n'a eu d'autre motif en cela que la sureté publique ; l'expérience a prouvé que la plupart des incendies sont occasionnés par la négligence des habitans à cet égard. Au moyen de cet arrangement , les cheminées seront exactement ramonnées , & les locataires paieront par an une certaine somme à l'entrepreneur.

Depuis qu'on a adopté les portraits en buste, dont la ressemblance est d'autant plus frappante qu'on y met des yeux, qui imitent parfaitement les naturels, on a fait celui de la Reine & de plusieurs seigneurs de la cour. Des artistes, admirant la tête massive & forte de Mr. Franklin, vont sans cesse le solliciter à Pafsy, où il réside plus qu'à Paris, pour l'engager à laisser faire son buste. Comme cet Americain est autant connu par ses écrits sur l'électricité, que par son zèle pour les colonies, on a mis au bas de son portrait en gravure ces vers qui expriment admirablement les principes du système philosophique sur les Rois; il est difficile de comprendre que notre gouvernement diffimule une telle audace:

Le voilà ce mortel, dont la rare industrie

Au tonnerre imposa des loix!

Il est beau d'affervir la nature au génie :

Il est plus beau de triompher des Rois.

On vient de faire l'honneur au scélérat des Rues d'écrire l'histoire de sa vie. Ce monstre chargé des plus horribles forfaits, a conservé jusqu'au dernier soupir une tranquillité qui a étonné tout le monde. Aussi son biographe a-t-il mis pour épigraphe à son histoire, les deux vers suivans, qui d'abord paroissent contenir une pensée fautive, mais qui sont en quelque sorte justifiés par la conduite de celui à qui on en fait l'application. Les voici :

A force de forfaits il étoit parvenu

A la tranquillité que donne la vertu.

On sent assez que ce n'est ici qu'une tranquillité apparente & de morgue, ou plutôt une espèce de stupidité que produit dans l'ame une lutte continuelle contre les remords. Cette histoire est fort bien écrite & vraiment curieuse.

Depuis quelque-tems les embrions de la philosophie ont l'audace de publier & d'insérer dans les feuilles des gazetiers leurs amis toutes sortes de nouvelles, imaginées par l'esprit de secte & qui n'ont aucune réalité. Tel est le prochain retour de Mr. de V. en cette capitale & le triomphe qu'elle lui prépare. Tels sont les prétendues visites rendues par Mr. le C. de Falkenstein à Mrs. d'Alembert, Diderot, Rousseau &c; il paroît même que ce Prince n'a pas appris avec indifférence cette liberté d'un certain gazetier étranger, car il est parvenu à celui-ci un billet assez brusque qu'il n'a pu se dispenser de transcrire dans sa gazette, sans oser se permettre aucune réflexion. Ce billet est fort laconique : *Dans votre gazette n°. 45, à l'article de Paris, vous avez inséré que Mr. le Comte de F..... se dispo- soit d'aller visiter Mr. Rousseau de Geneve. &c; vous ne sauriez pas, Messieurs, être assez prompts à rétracter cette nouvelle controuvée & dépourvûe du bon sens.*

Paris, le 12 de Juin 1777.

Extrait d'une lettre de Cherbourg en Normandie, en date du 16 Juin.

Je vous fais part, MONSIEUR, d'une aventure arrivée hier dans le port de Cherbourg.

bourg. Le capitaine Jean Burnel , commandant le corsaire anglo-américain , le *Montgommery* , du port de vingt tonneaux & de 18 hommes d'équipage , parti de la *Virginie* le 14 *Avril* , arriva dans ce parage le 6 *Juin* , conduisant devant lui la *Bonne-Intelligence* , du port de 120 tonneaux , capitaine *Bienvenu* , de *Guernsey* , venant de *Rotterdam* , chargé d'eau - de - vie de grain , & de goudron , qu'il avoit pris à la vûe du port de *Guernsey*. Hier , dimanche 15 *Juin* , pendant que Burnel étoit à dîner avec le capitaine *Bienvenu* & le pilote de la patache , le *George* , commandée par un officier de la marine-royale angloise , la conversation roula sur les lunettes d'approche : le pilote , qui se donnoit au sieur Burnel pour commandant d'un petit bâtiment fraudeur , en vanta fort une , dont en conséquence celui-ci marqua un grand desir de faire l'acquisition. Le prétendu capitaine fraudeur promit de la lui céder , moyennant cinq guinées qu'elle lui avoit coûtées. Là-dessus , projet d'aller à son bord pour en faire l'essai : il étoit mouillé dans l'anse *Sainte-Anne* , entre le fort *Gallet* & celui des *Autels* , au plus près de la terre possible. Le capitaine Burnel , joignant au desir de faire cette acquisition une tête très-échauffée par le vin , se décida à s'embarquer sur une chaloupe du port , conduite par un pilote , deux matelots , & sous le pavillon françois. Il étoit accompagné du fils de son armateur , du capitaine *Bienvenu* , de l'aubergiste , & de quelques négocians de cette ville , tous dans le

dessein de se rendre à bord du vaisseau anglois , qu'on avoit eu soin de masquer. Il ne s'aperçut du piège qu'on lui tendoit que lorsqu'il fut dans l'impossibilité de pouvoir l'éviter. En montant au vaisseau , deux hommes le prirent par les bras , & le jetterent à bord. Il gagna dans le moment le devant du bâtiment , & se jetta à la mer , pour rejoindre la chaloupe , qui le retira effectivement : mais en même-tems trente ou quarante soldats se montrent armés de fusils couchés en joue sur la chaloupe , les canons découverts & mèche en main , menaçant de la couler à fond , si elle n'arrive & se rend. Il fallut céder. Le capitaine Burnel a été mis aux fers ; le jeune-homme américain gardé dans la chambre ; & le reste renvoïé au port de Cherbourg. Le vaisseau a levé l'ancre & a fait voile vers l'Angleterre à environ quatre heures de l'après-midi.

Extrait d'une lettre de Perpignan du 4 Juin.

Les pluies multipliées que nous avons éprouvées dans le cours du mois dernier aïant considérablement augmenté depuis quelques jours , il en est résulté dans cette province une inondation presque générale , très-préjudiciable aux récoltes de toute espece , qui présentoient les plus belles apparences. La riviere de la Tett , qui passe à Perpignan , s'est élevée à un point extraordinaire ; elle est contenue du côté de la campagne par une digue , qui a été percée presque en entier

dans la nuit du premier au deux de ce mois. Comme on craignoit que les eaux ne s'ouvrirent un passage, & qu'elles ne se répandissent ensuite dans les terres précieuses appellées Salangue, & qui s'étendent jusqu'à la mer, on a tenté tous les moïens que les circonstances ont permis d'employer pour prévenir ce malheur. Les habitans secondés par des détachemens des régimens d'infanterie de Bourbon & de Beauvoisis, se sont portés aux travaux nécessaires avec une activité peu commune, & c'est à leurs efforts, dirigés par le zèle & les talens du comte de Rabodanges, qu'on doit l'esperance de conserver le peu qui reste de la digue. La riviere aiant beaucoup baissé depuis hier, on se flatte qu'elle ne nous causera pas de nouvelles alarmes.

Le 8 Juin, jour de St. Médard, on célébra à Salency, la fête de la rose avec la pompe & les cérémonies accoutumées. A trois heures après-midi lorsque la Rosière étoit sur le point de sortir avec son cortège pour se rendre à l'église, les Salenciens furent agréablement surpris de voir arriver, sans qu'ils s'y attendissent, Mr. le maréchal & Mad. la maréchale de Broglie, accompagnés de leurs enfans. Ces seigneurs se trouvant dans le voisinage de Salency, voulurent voir de leurs yeux cette fête si singuliere, si unique, si sage. Ils l'ont suivie dans le détail de toutes ses cérémonies, ils s'y sont attendris comme il est naturel à des cœurs vertueux; ils y ont versé des larmes & ont fini par en faire répandre de bien douces. Ils ne se sont pas contentés d'être généreux: Mr. le prince de Rével leur fils, conjointement avec Mad. la comtesse de Lameth, donna la main à la Rosière & représenta le Seigneur du lieu pendant toute la cérémonie. Tout étant fini, Mr. le maréchal accepta la collation

que lui offrit Mr. le curé de Salency & voulut que le pere & la mere de la Rosière & la Rosière elle-même s'y trouvaient. Ce fut un spectacle vraiment délicieux pour tous les assistans de voir Mr. le maréchal de Broglie prenant par la main un pauvre villageois septuagénaire, courbé sous le poids des travaux & des ans, le faire asseoir à côté de lui à table & le couvrir; Madame la maréchale dont la piété si douce, si touchante imprime la vénération, assise entre la Rosière & la mere de cette fille couronnée, leurs illustres enfans, tous s'unissant de concert pour témoigner à ces vertueux villageois le respect qu'ils avoient pour leur vertu. Si rien ne peut mieux révéler & décorer la vertu que la vertu elle-même, sans doute elle fut illustrée en ce jour comme elle devoit l'être. On est toujours étonné au sujet de la Rosière de Salency que ce soit dans un petit village de Picardie qu'existe la plus belle institution peut-être qui jamais ait été faite en faveur de la vertu: ce ne sont ni la naissance, ni les richesses, ni les découvertes du génie, ni la beauté que l'on couronne à Salency, c'est la vertu, la vertu pauvre, la vertu laborieuse, la vertu souffrante, en un mot, la vertu seule. Depuis douze siècles cette institution subsiste avec le plus grand succès pour les mœurs des Salenciens: aussi est-elle l'ouvrage d'un Saint; & a-t-elle été faite dans un tems où il n'y avoit pas de gazetier pour l'exalter & où la vertu étoit réellement en honneur. Toutes celles qui se sont faites depuis quelques années, & qui ont ravi en extase les philosophes & les périodistes, ne nous paroissent pas de la même valeur dans l'intention des fondateurs.

M O R T S.

Marie-Anne comtesse de Salm, née comtesse de Khevenhuller-Metsch, dame de la croix étoilée, épouse de Son Exc. Mr. le comte de Salm de Neubourg sur l'Inn, conseiller intime actuel & chambellan de Leurs Maj. Imp. & R. Apôt., est

morte à Vienne dans la trentième année de son âge. Elle étoit fille cadette de feu prince Jean-Joseph de Khevenhuller-Metsch, grand-maître de la cour &c. & de la princesse Charlotte-Marie-Auguste, née comtesse de Metsch.

* Voyez le
Journal du
15 Juin, p.
310.

Mr. Gresset a peu survécu à la faveur que Monsieur, juste appréciateur du vrai mérite, lui avoit faite, de l'honorer du titre d'*Historiographe de l'ordre-royal & militaire de St. Lazare* *. Il vient de mourir le 16 Juin à Amiens sa patrie. Par sa mort il vaque à l'academie françoise une place, qui pourra bien être occupée, mais non pas remplie; quand même elle échoiroit à l'abbé Coier, ou à l'abbé Millot, qui y aspirent vivement. Nous ne prétendons faire injure à personne. Mais, dans le vrai, peut-on nommer quelqu'un digne de lui succéder? Quelle affreuse stérilité frappe actuellement notre littérature! Et si elle étend ses ravages, comme tout doit nous le faire craindre, quels noms verrons-nous à la place de ceux qui jusqu'à présent ont fait la gloire de la nation? . . . L'auteur de *Vert-vert*, de *la Charreuse*, de *Sidnei*, du *méchant*, &c. étoit du très-peut nombre de ceux qui, comme il s'est exprimé lui-même dans l'épître à sa muse, montrent

Que la vertu, reine de l'harmonie,
A la décence, aux graces réunie,
Seule a le droit d'enfanter de beaux vers.

Il est mort à Nancy. le 7 Juin, un nommé Nicolas Cailloux, à l'âge de 108 ans quatre jours. Il étoit dans l'usage de faire à pied de très longs voyages; en 1754, âge déjà de 86 ans, il alla se promener jusqu'à Rome; & depuis il a fait plusieurs fois le trajet de la Lorraine à Paris; il assista en 1774 au sacre de Louis xvi à Rheims.

Dans le dernier Journal, p. 337, l. 10. 39^e
degré, lisez 59^e degré.

T A B L E

TURQUIE,	{	<i>Constantinople.</i>	423
		<i>Bassora.</i>	425
RUSSIE.	(<i>Petersbourg.</i>	425
POLOGNE,	(<i>Varsovie.</i>	426
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	429
PORTUGAL,	(<i>Lisbonne.</i>	431
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	437
ALLEMAGNE,	{	<i>Vienne.</i>	440
		<i>Francfort.</i>	441
ITALIE,	{	<i>Rome.</i>	442
		<i>Naples.</i>	444
		<i>Parme.</i>	445
		<i>Ferrare.</i>	445
ANGLETERRE,	(<i>Londres.</i>	446
FRANCE,	(<i>Paris.</i>	452
		<i>Morts.</i>	467